Le Lien

Edition 2017



Le Lien

Edition 2017

Retrouvez toute l'actualité de Pezou sur le site internet www.pezou.fr



Agenda

Informations Municipales

P. 4 - 7 La Mairie

P.8-9 Les finances 2016 et 2017

P. 10 **CCAS**

P. 11 État Civil 2016 P. 12 **Documents**

Bibliothèque - Site des Grouais

Associations Pezoviennes

P. 14

P. 15

P. 16

UNCAFN P. 18

P. 17

P. 19

Sécurité

P. 20 - 21 Les Pompiers P. 22 Les Gendarmes

Intercommunalité

Syndicat scolaire (SIVOS)

P. 24 - 25 Activités pédagogiques à la Loirelle

P. 26 l'APE les 5 Villages

P. 27 ValDem et le SIERAVL

P. 28 - 29 SIAEP Loir Réveillon

P. 30 - 31 la CPHV

P. 32 - 33 Office du tourisme

P. 34 Médiathèque

P. 35 le SIDELC

P. 36 - 37 L'ADIL EIE - le SMPV

P. 38 - 39 Associations

P. 40 Le CTVL (Tennis)

Le BCHV (Badminton) P. 41

P. 42 le FCHV (football)

Services

P. 43 - 45 Artisans et commerçants de Pezou

P. 46 - 48 Administrations et services locaux

P. 49 **SOLIHA**

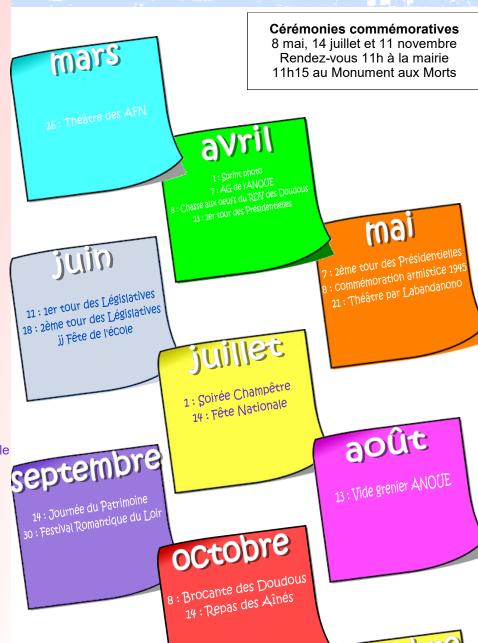
P. 50 - 51 Plans de Pezou

P. 52 Retour sur 2016 en quelques photos

ISSN 2493-3023

Le bulletin est réalisé et imprimé par nos soins sur du papier recyclé. Les articles sous signatures n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de publication : Le Maire, Alain Sopena Comité de Rédaction : Pierre Solon, Frédérique Launay, Sylvie Bransolle et Judicaël Bertin



décembre

3 : Arbre de Noël 9 : Théâtre de Ensemble et Solidaires

novembre

11 : commémoration armistice 1918 18: Loto APE 5 Villages 25 : Sainte Barbe des Pompiers

janvier

12 : Cérémonie des Voeux 13 : Théâtre de l'APE Les 5 Villages



Chers concitoyennes et concitoyens,

Outre les évènements tragiques nationaux, ce sont aussi les intempéries et leurs conséquences qui ont scandé l'année 2016. C'est bien sûr dans l'espoir que tout ceci appartient au passé que nous ouvrons cette année 2017.

Au plan communal, les intempéries nous ont touchés, individuellement et collectivement par l'effondrement de la route des Hauts de Fontaine aujourd'hui réparée par la mise en place d'un enrochement nécessaire au ralentissement de l'écoulement des eaux au bas du ravin qui débouche au droit du Chemin des Sources.

Connectés à ces évènements climatiques exceptionnels, nous avons anticipé la réflexion par une première tranche de travaux d'assainissement sur le réseau collectif pour la partie Ouest du Bourg et le coteau face au silo afin de collecter un maximum d'eau pluviale, via un bassin de rétention de l'ordre de 1 000 m³.

Les opérations pour les installations l'assainissement non collectif sont largement subventionnées par l'agence de l'eau : jusqu'à 5 000€. Vous pouvez vous rapprocher de la CPHV qui en a la compétence pour ces dossiers.

Je tiens à souligner après avoir évoqué ces travaux, qu'en 2016 les investissements de la commune s'élèvent à 420 000 € (compensé partiellement par des subventions), ce qui constitue un véritable engagement pour l'avenir. En outre, le travail fourni aux entreprises se traduit in fine par des bulletins de paye favorables à l'activité économique et à l'emploi.

Après de longues études, la réfection de notre réseau d'alimentation en eau est engagée par le syndicat d'eau : nouvelle canalisation sur les réseaux « fuyards », boucle de régulation vers Lignières, travaux sur le château d'eau de Renay...

Le projet de reconstruction lié à l'incendie du Club 2000 se poursuit après une difficulté technique rencontrée avec l'architecte que nous avions retenu. En effet, après des

réflexions poussées sur, notamment, le coût d'entretien des installations, nous avons opté pour une construction avec isolation à base de paille. Il ne s'agit pas d'un effet de mode. En effet, deux avantages à cette démarche :

- l'utilisation de produits locaux (paille) transformée sur place donc avec un bilan carbone optimisé
- la division des coûts de chauffage par 4 environ,

Notre projet devrait déboucher cette année.

Dans le même ordre d'idée, nous avons maintenu nos réunions de quartiers, qui ont permis de maintenir le contact de terrain avec une centaine d'habitants. De nombreuses actions seront ou sont déjà mises en œuvre. Nous ferons une pause de ces réunions en 2017 pour cause d'élections.

Deux nouveautés de fin d'année :

- l'accueil de nouveaux arrivants qui a permis de faire plus ample connaissance et d'échanger des informations sur la vie communale.
- La mise en place du dispositif de participation citoyenne.

Notre centre de secours mérite également un coup de chapeau pour ses interventions multiples.

J'insiste enfin sur la présence dans le bourg de nos services de santé: médecin, infirmières, kiné, pharmacie, qu'il faudra conserver. Ceci fait l'objet d'une réflexion à la communauté de communes actuellement.

Au sein de la CPHV, la commune de Pezou participe régulièrement aux différentes réunions : bureau, conseil communautaire, commissions diverses dont celle sur le projet de territoire, ainsi que des réunions dédiées à l'élaboration du PLUi, document d'urbanisme unique et commun aux 23 communes de la CPHV. Nous sommes actuellement dotés d'un PLU finalisé en juin 2014 qu'il faut y intégrer.

Le village vit aussi au rythme des manifestations organisées à votre intention par l'ensemble du tissu associatif et par la municipalité. Je ne vais pas les détailler ici puisque vous avez pu les retrouver sur le site internet, le panneau lumineux ou les parutions trimestrielles Entre Nous (voir p1 et 4 de couverture de ce numéro).

La Bibliothèque, grâce à la restructuration de son équipe de bénévoles encore en cours, se relance.

Pour terminer sur ce bilan culturel, je souligne le travail mené par Christian Lecubin et Roland Gauthier, aidés ici ou là par Claude Leymarios, la DRAC, Sylvie Foisset, et sans doute certains d'entre vous, aboutissant à un livre sur notre commune, dont je pense qu'il pourrait être édité fin 2017, début 2018.

Je ne peux finir cette énumération sans évoquer le succès remporté par le village grâce au travail de notre équipe d'entretien. Olivier, Thierry et Michel. Après un concours difficile, nous avons été nommés pour une 1ère Fleur qui va orner nos entrées de village. Cela peut vous paraître anecdotique mais si j'en crois le jury, c'était pleinement mérité : seules 2 communes du Loir-et-Cher ont obtenu cette distinction pour 16 communes de la Région. Cela constitue un attrait supplémentaire pour nous, habitants de la commune, mais aussi pour celles et ceux qui transitent par notre village.

Je n'oublie pas celles avec qui nous travaillons à longueur de journée.... Annie, Claude, Gaëlle et Catherine, sans qui rien n'est possible.

2017 : Cette nouvelle année sera à nouveau riche en évènements, réunions, manifestations, rencontres, et restera celle du plaisir de travailler pour vous. Elle sera scandée par les élections présidentielles et législatives.

C'est l'ensemble du Conseil Municipal qui doit être remercié, tant par son assiduité aux réunions, qu'à son implication constante dans les dossiers évoqués. Merci à toutes et tous pour votre clairvoyance qui constitue une aide réelle et pertinente à la prise de décisions.

Soyez épargnés par tous les malheurs du monde, excellente année 2017

Le Maire, Alain Sopena

Informations Municipales

Accueil du public

Mairie de Pezou 1 rue du Perche 41100 Pezou № 02 54 23 40 69



Ouverte au public les mardi, jeudi, vendredi 9h à 12h et 13h30 à 17h le samedi 9h à 12h

En 2016, nous avons reçu:

- 3 permis de construire
- ♦ 15 déclarations préalables de travaux
- ♦ 20 demandes de certificat d'urbanisme
- 9 actes d'État Civil
- ♦ 27 transcriptions d'actes d'État Civil
- ♦ 15 recensements militaires
- ♦ 78 inscriptions sur les listes électorales
- ♦ 32 radiations des listes électorales

S'adresser à la Mairie pour

- Célébrer un mariage, effectuer la reconnaissance d'un enfant ou faire une demande de changement de son nom selon la réglementation en vigueur
- Obtenir un extrait ou une copie d'acte de naissance, de mariage ou de décès déclaré à Pezou, selon les règlements en vigueur
- S'inscrire sur les listes électorales après un déménagement (jusqu'au 31 décembre pour voter dès le 1^{er} mars de l'année suivante)
- Demander un duplicata de votre livret de famille
- Effectuer les démarches pour le recensement militaire

Et aussi

- Louer une salle de la commune
- Faire une demande de logement communal ou HLM
- Mettre à jour la fiche d'un enfant inscrit aux services périscolaires,
- Demander la liste des assistantes maternelles agréées sur tout le territoire de la Communauté de Communes
- Déclarer un chien de 1ère ou 2ème catégorie
- Demander des renseignements sur l'aide sociale ou retirer certains dossiers de demande d'aide sociale

Monsieur Sopena reçoit dans son bureau **sur rendez-vous** En cas d'absence du Maire, les adjoints sont disponibles

Pour tout renseignement d'ordre administratif, Vos droits et vos démarches sur le site internet composez le @ 3939 http://www.service-public.fr

Rappel au civisme

Par le biais de la redevance d'ordures ménagères que nous payons tous d'une manière ou d'une autre, nous finançons les décharges VAL DEM.

Par conséquent, nous vous rappelons que toute décharge sauvage est strictement interdite,

- ⇒ que ce soit sur le domaine public de la commune, comme près des points de regroupement ou des colonnes à verre,
- ⇒ que ce soit sur les terrains privés

Objets trouvés

Si vous avez perdu un objet, vous pouvez venir à la Mairie et vous aurez peut-être la bonne surprise de le retrouver!

Fourrière

Refuge du Val de Loir 97 rue de la Vallée 41100 Naveil

2 02 54 77 23 87

Location de la salle Paul Martinet

Salle
Paul
Martinet

Le nombre maximal de personnes autorisées dans les locaux est fixé à 250 pour les repas, 300 pour les spectacles 350 pour les manifestations debout.

Tarif à partir du 01/09/2016, selon délibération du 15 décembre 2015

Salles à louer	Particuliers ET Associations hors commune	Associations pezoviennes	Professionnels pour manifestations à but lucratif
Hall, vestiaire, grande salle, scène et loges (Vidéoprojecteur sur demande)	400 €	1 gratuité annuelle	500 €
Office + vaisselle	100 €	2 ^{ème} manifestation : forfait 150 €	125 €
Location du lendemain	100 €	Autres manifestations : forfait 180 €	125 €
Caution	700 €		700 €

Recensement Militaire & Journée Défense et Citoyenneté

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement.

Si l'obligation de se faire recenser à la mairie de domicile demeure pour tout français âgé de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16^{ème} et le 25^{ème} anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Désormais, entre le 16^{ème} et à la veille du 25^{ème} anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté.

Les données issues du recensement permettront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Centre du Service National d'Orléans
© 02 38 65 21 32
du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 14h45

www.defense.gouv.fr/jdc



Assainissement Collectif

Le service d'assainissement collectif est organisé par la Commune propriétaire des ouvrages. Elle a la responsabilité de leur fonctionnement, de leur entretien et de la permanence du service.

La population desservie est d'environ 760 habitants. ce service est financé uniquement par la redevance basée sur un prix au m³ consommé (2,10 €/ pour la période du 01/07/2016 au 30/06/2017).

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 450 habitations ou immeubles. Il est composé de 10 km de collecteurs et 4 postes de refoulement.

Les eaux usées sont traitées par les stations d'épuration :

- du Bourg (rue des Prés, rejet dans le Loir)
- de Fontaine (Près des Grouais, rejet sur lit de roseaux)

Les stations d'épuration du Bourg et de Fontaine sont conformes aux prescriptions administratives.

Chaque année, dans le cadre de la réhabilitation de logements anciens dans les zones raccordées à l'assainissement collectif, de nouveaux branchements sont effectués pour régulariser des situations anciennes. Pour ce faire, un formulaire de demande de branchement doit être déposé en Mairie (formulaire disponible à l'accueil). Le coût de ce

branchement est de 975 € au 1er janvier 2017.

Taxe de modernisation des réseaux de collecte des eaux usées

Cette taxe instituée depuis le 1^{er} janvier 2008 est applicable aux seuls abonnés raccordés à un réseau d'égouts. Pour Pezou son taux est de 0,18 €/m³ d'eau consommée. Son reversement à l'Agence de l'Eau permet de subventionner les travaux nécessaires pour éviter les rejets dans les cours d'eau des eaux usées provenant des sanitaires et des divers usages domestiques, ainsi que la construction de stations d'épuration. En 2016, la Commune a reversé 5 382 € à cet organisme.

En 2016, environ 40% des travaux de mise en séparatif rue du Gratteloup, rue du Chemin de Fer et partie des rues du Ruet et du Tertre, ont été ainsi subventionnés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, soit environ 100 000€ à recevoir en 2017.

Le point sur les travaux dans le Bourg

La station du bourg, construite en 1974, était à la limite de sa capacité hydraulique. Une étude avait été lancée en 2015 pour collecter les eaux pluviales en amont de la voie ferrée afin de décharger au maximum notre station en les dirigeant vers le Gratteloup.

Les travaux ont été réalisés entre septembre et décembre 2016.

Tout d'abord, en septembre, le bassin de rétention,



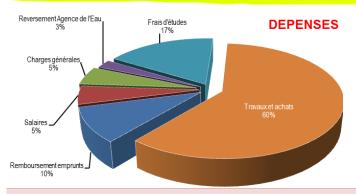
suivi de l'installation des nouvelles canalisations rue du Gratteloup vers le bassin, puis rue du Perche.

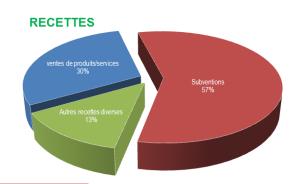
En octobre, les canalisations étaient posées rue du Ruet, en novembre, rue du Tertre, rue du Perche et enfin rue du Chemin de Fer.

Grâce à de bonnes conditions météorologiques, les travaux n'ont pas pris de retard. Les tranchées étaient rebouchées en décembre. Le bitume définitif sera posé au printemps, pour laisser la terre se tasser pendant l'hiver.

L'eau pluviale drainée sur 10 000m² n'ira ainsi plus gonfler la masse des effluents dans la station rue des Prés. Les eaux usées recueillies plus denses mais moins volumineuses permettront le raccordement d'autres maisons du Bourg si nécessaire sans pour autant dépasser la capacité de notre station. Nous repoussons ainsi dans le temps la nécessité d'agrandir la station actuelle ou la construction d'une nouvelle station plus grande, dont le coût serait évidemment bien supérieur.

Informations budgétaires 2016 service assainissement collectif





Tarifs des concessions 2016

Type de concession	Surface de l'emplacement	Durée	Tarifs
		50 ans	300 €
Emplacement traditionnel	2,20 m x 1,40 m = 3,08 m ²	30 ans	250€
		15 ans	155 €
Emplessment neur seve urne	1 m x 1 m = 1m²	30 ans	180 €
Emplacement pour cave-urne	1111 X 1111 - 1111	15 ans	95 €
Case dans le columbarium	Pour 2 à 3 urnes funéraires	30 ans	430€
Case dans le columbandin	Foul 2 a 3 unles luneralles	15 ans	250 €

Travaux du cimetière

La dernière tranche de relève des sépultures abandonnées a été effectuée au premier semestre 2016 et a clôturé l'ensemble des investissements qui depuis 2011 s'élèvent aux environs de 64 000 € pour l'ensemble des travaux dans le cimetière.

Pour une finition aboutie des travaux du cimetière, il ne restera plus qu'une couche de peinture à appliquer sur la porte d'entrée qui sera faite au printemps 2017, en fonction des conditions météorologiques

Travaux de voirie 2016



Rappel

La Loi « Zéro Pesticide » interdit les produits phytosanitaires et doit entraîner un changement d'habitudes pour l'entretien quotidien des voies publiques comme des propriétés privées.

Il appartient à chacun d'entretenir le trottoir devant chez lui.

Le balayage régulier tout au long de l'année permet d'éviter la prolifération de mousses qui deviennent glissantes par temps de pluie.

L'hiver, il vous appartient de déneiger votre trottoir.

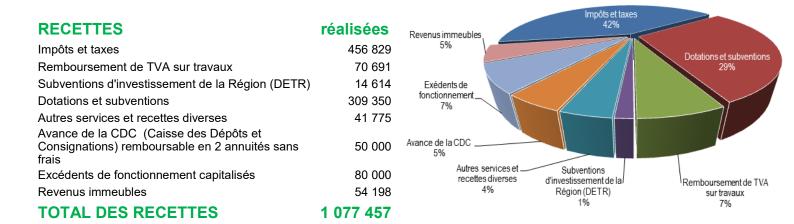
Profitez du passage de la balayeuse pour nettoyer par anticipation vos descentes de gouttières et arracher les quelques herbes qui poussent entre le trottoir et votre façade.

Les dates de passages de la balayeuse n'étant pas toutes connues au moment de l'impression du bulletin, elles vous seront annoncées dans l'Entre Nous, sur le site Internet et le panneau lumineux.



Informations financières 2016 (Fonctionnement ET Investissement cumulés)

DEPENSES	réalisées	
Remboursement emprunt (capital et intérêts)	31 381	Salaires et indemnités_
Salaires et charges sociales (personnel technique e administratif et indemnités des maire et adjoints)	et 304 752	Remboursement
Service incendie	20 622	emprunt 4% Entretien des bâtiments
Sivos	169 005	Entretien des bâtiments
Charges générales	178 508	Characa gáráralas
Frais d'études et progiciels	41 374	Voirie et espaces verts Charges générales 21%
Cimetière	8 986	5%
Equipements informatiques	9 480	Equipements informatiques
Voirie et espaces verts	40 539	
Entretien des bâtiments	27 424	Cimetière Frais d'études et
TOTAL DES DEPENSES	832 071	logiciels Service incendie 5% 3%



Excédent en recettes de 245 386€

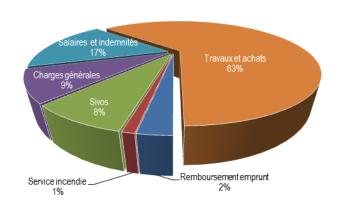
Charges d'emprunts en place début 2017

Pour la Place de l'Église, un emprunt de 280 000 € en 2014, à un taux fixe de 2,11% sur 10 ans soit une échéance annuelle de 31 131 €, soit 27 € par habitant

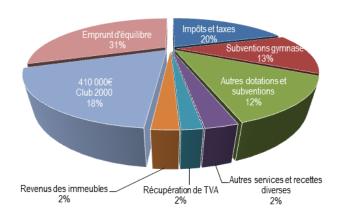
Au 1er janvier 2017, la charge totale restant à rembourser (capital + intérêts) est de 212 € par habitant.

Prévisions budgétaires 2017

DEPENSES	en €
Remboursement emprunt pour place de l'église (capital et intérêts)	56 131
Salaires (agents administratifs et techniques) et indemnités (maire et adjoints)	370 665
Service incendie	21 000
Sivos	170 000
Charges générales	194 657
Frais d'études	70 000
Travaux et achats dont cimetière construction et équipements des vestiaire et gymnase	1 392 603 2 500 1 020 000
voirie/réseaux et espaces verts/terrains entretien des bâtiments et installations générales	228 603 105 000
matériel incendie matériel informatique et mobilier matériel roulant	3 000 10 000 23 500
TOTAL DES DEPENSES	2 275 056



RECETTES	
	en €
Impôts et taxes	456 000
Récupération de TVA	35 687
Subventions pour le gymnase	290 000
Autres dotations et subventions	285 500
Autres services et recettes diverses	56 057
Revenus des immeubles	45 500
Report indemnités club 2000	410 000
Emprunt d'équilibre	696 312
TOTAL DES RECETTES	2 275 056



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organisme distinct de la mairie est administré par un conseil d'administration, présidé par le Maire. Il comprend des personnes qualifiées dans le secteur social comme des représentants d'associations, nommés par le Maire et pour moitié issus du Conseil Municipal.

SOCIAL

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune. Il assure différentes missions directement orientées vers la comme l'aide population l'accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté, la lutte contre les exclusions...

> L'assistante sociale du Conseil Départemental reçoit en mairie uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez la joindre à la Maison Départementale de la Cohésion Sociale de Vendôme

17bis avenue Jean Moulin 41100 Vendôme **© 02 54 73 43 43**

Plan Canicule

Chaque année, un courrier est envoyé aux personnes de plus de 65 ans, selon les directives de la Préfecture. Il leur est demandé si elles souhaitent être enregistrées dans le plan « canicule » ou mettre à jour les informations les concernant. Elles seront contactées en cas de déclenchement de l'alerte de niveau orange par les autorités. En 2016, sur les 241 personnes dans la tranche d'âge concernée 39 personnes étaient inscrites sur le fichier en mairie.

Portage de repas à domicile

Notre commune est desservie par le service du CIAS de Vendôme. Un repas est servi pour les 7 jours de la semaine. Les livraisons sont effectuées du lundi au samedi, le matin ou l'après-midi en fonction des secteurs. Ce service est disponible à l'année ou plus ponctuellement selon vos besoins.

Vous pouvez le contacter au

2 02 54 86 47 71

Présence Verte

Ce système d'alerte et de téléassistance permet aux personnes seules de prévenir soit un proche, soit un service d'urgence en cas de problème par simple appui sur le bouton du pendentif ou du bracelet.

Chaque dossier étudié permet aux personnes qui ont besoin de ce service, de bénéficier d'une aide financière à l'installation de 40 €. N'hésitez pas à contacter la mairie en cas de nécessité!

Subventions

Le CCAS verse des subventions à divers organismes qui en font la demande (sur présentation de leur bilan). Celles-ci sont étudiées lors de l'élaboration du budget ; Le montant global pour 2016 s'est élevé à 980 €.

FESTIF

Le CCAS assure aussi un rôle de cohésion sociale en organisant des manifestations pour les habitants de la commune.

Repas des aînés

Le Repas des Aînés a eu lieu cette année le 29 octobre 2016. Nos doyens présents cette année étaient Madame Thuilier (94 ans) et Monsieur Doré (90 ans).



202 ayants-droit (de plus de 68 ans et inscrits sur la liste électorale de Pezou) ainsi que leurs conjoints, ont été contactés pour partager ce moment de convivialité. 66 repas ont été offerts et 10 personnes, amis, famille et membres du CCAS, se sont joints à eux. Au cours du repas préparé par Bruno Blin, Phil de la compagnie Tiptonic a assuré l'animation.

Le montant global (repas et spectacle) s'est élevé à 2 787,58 € soit un coût par personne 36,20 €.

Colis

Les ayants droit qui l'avaient précisé sur le coupon réponse ont reçu leur colis en décembre. Le montant total des 106 colis s'est élevé à 2 822,39 €. Le coût de revient par personne est de 26,62€.

Arbre de Noël

Le 11 décembre, le Père Noël est passé à Pezou sur l'invitation du CCAS et du comité des fêtes ANOUE. Il a fait le tour du village en calèche, accompagné des enfants qui ont ensuite assisté aux spectacles des Rolimax et de la Compagnie Derrière l'Arbre. Au programme : tours de magie, et animaux savants.



Les organisateurs ont offert, à l'entracte, un goûter aux petits pezoviens âgés de 10 ans ou moins. Pendant que les parents partageaient le verre de l'amitié pour finir l'aprèsmidi tous ensemble.



Le Maire et le Conseil Municipal

souhaitent la bienvenue à





Mathéo Maillard le 22 juillet

Ainsi que

Ellie Dagorn le 8 février
Lenny Joré le 6 mars
Gabriel Duquenne le 16 mars
Tia Rocha Cabecinha le 12 avril
Lewis Manbon le 28 juin
Liam Bourgeois Jung le 18 juillet
Cassie Jean-Baptiste le 21
septembre

Et trois bébés dont les parents n'ont pas souhaité de parution dans la presse.

adressent tous leurs vœux de bonheur aux couples qui se sont mariés





Julien Gallou et Muriel Gouin, ainsi que d'autres mariés qui n'ont pas souhaité de parution dans la presse.

assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de

Francine Mailler le 10 janvier Lucienne Barant, le 18 janvier Charlotte Bluet le 10 février Roger Besnard le 17 février Paulette Gaillard, le 19 février Claude Chassier le 20 février Juan Romera le 16 mars Simonne Le Corre le 16 avril Odette Legendre le 4 juin Patrick Plisson le 9 juillet Colette Besnard le 10 juillet Roland Barrot le 28 juillet Marcel Verrier le 20 septembre Christian Naudin le 1er octobre Serge Sire le 16 octobre Germaine Mottron le 1er novembre Gilles Braud le 6 novembre Roger Courcimault le 2 décembre



Carte Nationale d'identité

Nouvelles modalités de traitement des cartes nationales d'identité à compter du 2 mars 2017

Les cartes nationales d'identité seront désormais traitées par un procédé technique aligné sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. La nécessité d'identifier le demandeur pour lutter contre la fraude et de prendre les empreintes digitales conduit à maintenir un

accueil en guichet, mais uniquement dans les mairies équipées de dispositifs de recueil (DR).

Vous pourrez donc déposer votre demande dans la mairie équipée en DR de votre choix. Dans l'arrondissement de Vendôme, les mairies disposant d'un DR sont Mondoubleau, Montoire sur le Loir, Oucques, et Vendôme.

En conséquence, depuis le 2 mars, la mairie de Pezou ne peut plus accepter de demandes de carte d'identité.



Copies et extraits d'actes d'État Civil

Les demandes doivent être adressées à la mairie où se trouve l'acte original (mairie du lieu de naissance, du mariage ou du décès) par courrier avec une photocopie de la pièce d'identité du demandeur.

Merci de joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

Documents

Le délai de conservation des papiers varie selon les cas. Les durées indiquées sont des durées minimales durant lesquelles il est prudent de garder les documents. Vous pouvez bien évidemment garder vos documents plus longtemps, notamment pour apporter une preuve devant la justice.

Ce qu'il faut garder

de façon permanente

Assurances: relevé d'information automobile

Famille / scolarité : copies intégrales et extrait d'actes d'état civil, jugements de divorce ou d'adoption, contrat de mariage, livret de famille, et diplômes

Logement : titre de propriété,

Santé : Carnet de santé, de vaccinations, de groupe sanguin, certificats médicaux, examens radiographies

10 ans

Assurances : documents pour les assurances vie et les dommages corporels

Logement : factures de gros travaux, documents liés à la copropriété

5 ans

Banque: relevés de compte et talons de chèques

Famille : avis de versements de la Caisse d'Allocations

Familiales

Logement : factures d'eau de gaz et d'électricité

3 ans

Véhicule: PV pour amende forfaitaire

Impôts: Déclarations de revenus et avis d'impositions sur le revenu, notes de frais pour déductions aux frais réels,

avis d'impôts locaux en cas de dégrèvement Chômage : échéances allocations chômage

Santé : ordonnances de lunettes pour les + de 16 ans

jusqu'à votre retraite

Bulletins de salaires, contrats et certificats de travail, attestation Pôle Emplois et ASSEDIC, bulletins de paiement de pensions de retraite, carte d'invalidité d'un enfant et preuves du versement d'indemnités journalières

De manière variable : Tous les contrats en cours et pièces s'y référant :

Assurances + 2 ans après la fin de contrat

Véhicules: certificats de cession, le temps de conservation Logement: contrat de locations + 3 ans après le départ, courrier de révision de loyer de la résidence principale + 1 an, inventaire en cas de meublé jusqu'à la restitution du dépôt de garantie

2 ans

Banque : contrats de prêts (à partir de la dernière échéance)

Logement : factures de petits travaux, attestations d'entretien annuel des chaudières et preuves de restitutions de matériel (box), échéances Aide Personnalisée au Logement.

Santé : Récapitulatif de remboursement d'assurance maladie et maternité

1 an

Logement : facture téléphonique, certificats de ramonage,

avis d'impôts locaux Santé : ordonnances



Bibliothèque Municipale

Lieu incontournable de la culture locale : la bibliothèque municipale. Les bénévoles Chantal BRISSET, Aurélie FORMENT, Rozenn SOLON, Michelle DAGUET et Anne JANSSEN vous accueillent les

Lundis de 19h à 20h Mercredis et samedis de 10h à 12h

35 rue de Paris 41100 PEZOU
© 02 54 23 69 03

bibliothequedepezou@gmail.com



Une soixantaine de nouveaux ouvrages empruntés le 5 janvier 2017 à la médiathèque de Fréteval ont de quoi satisfaire petits et grands. Vous pouvez consulter la liste de ces ouvrages sur le site internet, dans la rubrique Culture et Loisirs.

N'hésitez pas à exprimer vos souhaits de lecture lors de vos passages à la bibliothèque. Le service de portage de livre existe toujours pour passer commande les bénévoles sont à votre disposition.

Site des Grouais

Intérêt géologique

Sont distinguables, du haut vers le bas, cinq niveaux :

- du limon, aujourd'hui cultivé,
- un cailloutis grossier sablo-argileux séparé par des lits de graviers,
- un sable grossier graveleux dans lequel s'intercalent des lits horizontaux de graviers lavés et de sable assez fin, jaune-orangé ou rouge brique,
- un cailloutis identique au premier,
- une couche de 20 à 30 cm d'argile bariolée gris verdâtre à marron, qui résulte de l'altération du substrat crayeux sous-jacent.

Ces dépôts correspondent à d'anciennes alluvions. Un âge de 398 000 ans a été attribué aux cailloutis supérieurs et 410 000 ans aux sables à gros galets inférieurs. La nappe d'alluvions qui tapissait alors le fond de la vallée a donc été mise en place vers - 405 000 ans (Pléistocène moyen).

Ces alluvions anciennes, situées 10 à 15 m au-dessus du niveau du Loir actuel, forment une terrasse. Dans le Vendômois, cette terrasse s'inscrit dans un système étagé complexe qui témoigne de la succession de cycles climatiques "glaciaire-interglaciaire" au Pléistocène et permet de reconstituer des étapes du creusement de la vallée du Loir. Cette histoire a été corrélée avec celle du creusement des vallées de la Loire et du Cher.

Intérêt préhistorique

Des outils préhistoriques (nucléus, bifaces, éclats...) correspondant à différentes industries ont été trouvés à divers niveaux de la terrasse:

- industrie archaïque sur galets de silex dans l'argile de base,
- industries de l'Acheuléen moyen et supérieur dans les cailloutis, industrie du Moustérien dans le limon.

Les Hommes étaient régulièrement présents au bord de la rivière pendant les phases tempérées, comme celle d'aujourd'hui, puis partaient en début de période froide. Ils utilisaient les silex présents dans les sédiments.



Fig. 11. Les Grouals de Chicheray, il y a 400 000 ans : paysage au début du refroidissement glaciaire. La toundra ou la steppe occupent les plateaux balayés par le vent : les vallées sont le refuge d'une flore forestière en régression (Bouleau, Noisetier, Pin sylvestre, Saule...). Diverse espèces animalise réquentent les bords de la nivière et la future terrasse : Mammouth des steppes (Mamulus frogontheni), Rhinocéros laineux (Coelodonta antiquitati), Cheval de Mosbach (Equus mosbachenis), Bison des steppes (Bion priscus), loup étrusque (Ganis etruscus)... et Homo heidelibergensis. (Dessin Roger, Charles, in DESPRIEE J. et VOINCHET P.1985).

Les différents assemblages d'outils et leur succession font des Grouais de Chicheray un site de référence. De plus, l'industrie archaïque sur galets trouvée dans les matériaux de la base est une des plus anciennes connue en Europe. Cette richesse archéologique explique le classement du site au titre des Monuments historiques.

Le site des Grouais de Chicheray est situé dans la vallée du Loir. Cette ancienne gravière présente un intérêt préhistorique et un intérêt géologique. Elle témoigne d'un cycle climatique "glaciaire-interglaciaire" du Pléistocène (Quaternaire) et de l'histoire humaine par la présence d'une industrie archaïque sur galets, unique en région Centre, et d'industries à bifaces de l'Acheuléen.

C'est après la découverte par Christian LECUBIN, amateur passionné, d'un « établissement » du Haut Moyen-Age sur le lieu des Grouais (zone aujourd'hui disparue et jamais étudiée) que Jackie DESPRIEE identifiait, à la base de cette terrasse, un niveau préhistorique daté d'environ - 400 000 ans, niveau qui a profondément modifié la connaissance de la préhistoire régionale.

Ce site a fait l'objet d'un classement au titre des Monuments Historiques en 1982. Le CDPNE en est propriétaire depuis 1984-1986 et a permis son réaménagement avec l'aide du Conseil général et de la Commune de Pezou à des fins scientifiques et pédagogiques. Sur l'ancien front de taille réaménagé, une coupe géologique est observable ; une table d'orientation et plusieurs apportent diverses panneaux informations: stratigraphie, préhistoire, disposition des terrasses d'alluvions dans la vallée du Loir, phénomènes périglaciaires...



ANOUE Comité des Fêtes de Pezou

Encore une année riche pour le comité des fêtes « ANOUE » de Pezou.

Membres du bureau

Présidente	Florence Lécrivain
Vice présidente	Catherine Pichard
Secrétaire	Lydie Pasquier
Vice secrétaire	David Renier
Trésorier	Gwénael Liégeois
Trésorier Adjoint	Lucie Audoine

Administrateurs: Jean-Marie Becquereau, Isabelle Bodichon, Valérie Chiron, Annie Cottereau, Hervé Cottereau, Julien Cottereau, Victor Dos Santos, Gérard Fayet, Alain Jamet, Amélie Lemoine, Jean-Pierre Pauchet et Caroline Renier.

Manifestations réalisées

5 Décembre 2015

Participation à l'arbre de noël des enfants de Pezou, avec promenade en calèche avant le spectacle, terminant cette journée par le verre de l'amitié offert par la Commune.

6 Mars 2016

 2° édition du trail des grenouilles 387 participants sur 2 parcours adultes et 2 parcours enfants, par une belle journée ensoleillée.



Cette 2° édition a remportée un succès grandissant. Les coureurs sont ravis de l'accueil, des parcours et de la diversité des ravitaillements. L'ambiance conviviale et la bonne organisation ont marqué tous les participants de cette journée. Sans l'aide de bénévoles, cette manifestation ne serait pas réalisable. Un énorme merci à tous.

2 Juillet 2016

Le comité a profité de cette fête champêtre pour fêter les 10 ans de l'association. Soirée un peu particulière, enrichie par la venue de la « Banda Zimut » et de « L'écho du Loir » qui ont animé le repas. L'ambiance est toujours au rendez-vous et le public toujours présent. Le comité a soufflé ses 10 bougies, avant l'ouverture du bal.



Merci à la Commune d'avoir offert un feu d'artifice exceptionnel pour cette occasion.

14 Août 2016, Vide-Greniers

Sous un soleil radieux, 150 exposants ont attiré une foule impressionnante. Les exposants et visiteurs ont passé un moment très agréable en notre compagnie. Un grand merci à nos bénévoles qui répondent toujours présents.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles du comité des fêtes, présents à chacune des manifestations, et nous vous invitons à rejoindre notre équipe dynamique et conviviale.

Prochaines manifestations

5 mars 2017

3^{ème}Trail des Grenouilles Clos îlots à Pezou, parcours de 10 et 20 km pour les adultes et 800 et 1800 m pour nos chérubins.

7 avril

Assemblée générale

1er Juillet 2017

Soirée champêtre avec la participation de la Commune de Pezou, au Clos des îlots Pezou

13 Août 2017

Vide grenier Clos des îlots Pezou

10 Décembre 2017

Noël des enfants de Pezou avec le CCAS

La Présidente, Florence Lécrivain

TRAIL 👸 ∉ GRENOU

5 MARS 2017

PEZOU- 41

Détente Loisirs Pezou (DLP)



Pendant la saison 2015-2016, nous avons accueilli 24 licenciés (11 de Pezou et 13 venant de 6 communes environnantes). L'assemblée générale s'est tenue le 21 juin et a rendu compte des activités suivantes:

34 séances de gymnastique assurées par Chantal Bardeau, les mardis soir du temps scolaire, à la salle polyvalente. Elle a été remplacée sur 2 séances par Isabelle Doudeau, une de nos adhérentes, que nous remercions vivement.

Ces séances se déroulent dans une très bonne ambiance entre licenciés (hommes et femmes) de tout âge. Travail de cardio, renforcement de tous les groupes musculaires, travail de coordination et stretching sont au programme de chaque séance, sur un fond musical tonique et entrainant.

le 27 février 2016, lors du traditionnel dîner dansant, 200 repas ont été servis. Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies dans la préparation et l'organisation de cette soirée. Nous avions fait de nouveau confiance à M. Blin pour le repas et à Dominique Philippeau et son orchestre pour la musique. Nous avons été heureux de remplir de nouveau la salle polyvalente.

La reprise des cours, toujours animés par Chantal, s'est effectuée le 6 septembre 2016. N'hésitez pas à rejoindre les 28 adhérents les

mardis soirs de 20h à 21h. (Le prix de la licence annuelle est fixé à $80\,$ €, 2 séances de découverte gratuites.)

samedi 4 mars 2017

Nous vous invitons également au dîner dansant qui aura lieu à la salle Paul Martinet. Traiteur et orchestre restent les mêmes. Venez nombreux!

Pour l'association, la présidente, Alexandra Fauvy. (Pour tous renseignements et demandes 02 54 23 65 31 ou alex.leguy@orange.fr)



Ensemble et Solidaires section Pezou



Tous les mardis l'après-midi jeux se déroule de 14 h à 18 h, avec à 16 h un goûter. Une quarantaine de personnes sont au rendez-vous sur 55 adhérents. La section reste ouverte en juillet et août. Prix du timbre : 15 € pour l'année 2017

4 avril

sortie à PARIS avec la section de VENDOME. « Les grosses têtes » et croisière promenade sur la Seine.

9 iuillet

journée rencontre de l'Association Ensemble et Solidaires du Loir-et-Cher à OUZOUER le MARCHE.

3 septembre

sortie « Les nuits de Sologne » à NOUAN le FUZELIER – thème « Autour du monde ».

21 septembre

sortie à SANCERRE avec la section de VENDOME. Visite de cave et chèvrerie, repas au restaurant.



9 décembre

sortie « Journées festives de Noël » à LUCHE PRINGE. Déjeuner gastronomique avec accordéoniste. Spectacle de Jeanpire & Balou.

Manifestation 2017

Samedi 4 février

Assemblée Générale à 14 h à la Salle Paul Martinet.

Lundi 10 avril

sortie « Journée du jarret » à DENEZE sous DOUE en ANJOU. Déjeuner dansant avec accordéoniste. Spectacle comique avec Paulo.

Samedi 2 septembre

sortie « Les nuits de Sologne ». Thème « Le livre de la jungle ».

Contact: Nelly Mailler 06.84.85.41.23



Les Roues de l'Amitié

Cette année 2016 aura surtout été marquée par l'organisation de notre première concentration, le 10 septembre au Clos des îlots.

Ce week-end nous a permis de réunir une centaine de motos sur la place de Pezou pour une ballade de 130 km dans les environs. Tous ont beaucoup apprécié la sécurité et le parcours.

Le dimanche matin, nous sommes partis visiter le moulin de Saint-Firmindes-Prés guidés par un propriétaire passionné. La soirée de samedi nous a réuni autour d'un bon repas et d'une soirée Rock : environ 200 personnes ont pu profiter de ce bon moment.



Nous remercions la Commune et tous les bénévoles du moto club mais aussi hors moto club, qui nous ont permis de réussir cette première et nous a donné l'envie de recommencer l'année prochaine à la même époque.

Nous espérons que les habitants de Pezou, même non motards, viendront nous rendre une visite : la soirée est ouverte à tous

> Le président, Francis Linget



Il y a eu 2 faits marquants pour le club en 2016 : L'homologation du terrain du « chêne carré » et l'organisation de la course sur prairie à La Ville Aux Clercs.

Pour obtenir l'homologation du terrain d'entrainement il a fallu effectuer des petits travaux. Nous avons obtenu l'homologation pour une durée de 4 ans et nous ouvrons le terrain en moyenne 2 fois par mois.

La course sur prairie a été organisée par le club le 4 septembre 2016 à La Ville Aux Clercs. 120 pilotes ont répondu présents dans 5 catégories :

Le CTTV

national, enduro, moto anciennes, 85 espoirs (12 à 15 ans), minicross 65 et 85 (7 à 12 ans). Cette course a été une réussite, un moment convivial qui a fait la joie des pilotes et des spectateurs grâce au travail des bénévoles du club que l'on peut encore remercier car sans eux nous ne pourrions pas faire cela. Pour plus d'informations concernant la pratique du sport moto n'hésitez pas à nous contacter, nous serons heureux de partager notre passion.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité du club sur la page facebook « Club Tout Terrain Vendômois »



Le Bureau du Club Tout Terrain du Vendômois

Secteur Inter Paroissial

Avec l'ensemble des paroisses du Vendômois, les catholiques de Pezou ont vécu cette année 2015-2016 partagés entre joies et souffrances. Les joies de nos familles qui ont connu baptêmes, mariages, éducation des enfants et leurs peines avec les décès. Mais ce furent aussi les événements nationaux ou internationaux qui nous ont marqués : de grandes joies comme les Journées Mondiales de la jeunesse en Pologne ; de grandes tristesses. avec les attentats. particulièrement l'assassinat d'un prêtre, le P. Hamel.

Au jour le jour, il s'agit de construire une communauté de pardon et de réconciliation et d'espérance. Chaque dimanche, nous nous retrouvons pour l'Eucharistie à 11h à Vendôme – ND des Rottes. Le 3ème dimanche du mois, cette messe est suivie d'un temps d'informations paroissiales. Notez aussi que le 1er janvier tombait un dimanche et ce jour-là, la messe a été célébrée à Pezou à 10h 30.

Les baptêmes des petits enfants sont maintenant administrés le dimanche matin à 10h deux fois par mois.

Les enfants du catéchisme se retrouvent un dimanche sur deux dans les salles paroissiales de ND des Rottes. L'an passé, ils ont célébré les Rameaux à Pezou. Ils poursuivent en aumônerie avec tous les jeunes du vendômois.

N'hésitez pas à contacter la paroisse!
Père P. Cabarat, curé
Pour contacter la paroisse:
@ 02 54 73 38 00

□ vendome.nd@catholique-blois.net

Le Rendez-vous des Doudous



L'association « le Rendez-vous des Doudous » est un regroupement d'assistantes maternelles agréées de la commune de Pezou et de communes avoisinantes.

Projets et buts de l'association : Permettre la diversification du travail des assistantes maternelles ainsi que la socialisation auprès des enfants.

La brocante annuelle du 5 Novembre

Nous tenons tout d'abord à remercier la municipalité pour le prêt de la salle Paul Martinet de Pezou, ainsi que les pompiers pour le prêt de tables. Ce qui nous a permis de louer 100 tables aux 30 exposants présents. Cette journée nous permet de passer un bon moment de partage avec maintenant des habitués. La brocante sera reconduite le 8 octobre 2017.

Fête foraine des 27 et 28 février

Pour la deuxième année nous nous sommes installés sur la place de l'église à partir de 15h, toujours en partenariat avec la fête foraine. Notre stand buvette a réchauffé enfants et parents du temps maussade et permis de vendre 21 litres de pâte de crêpes et vin chaud.



Chasse aux œufs le 30 mars Cette 3^{ème} année poursuit le partenariat avec la bibliothèque, le

maire de Pezou, Monsieur Sopena et la journaliste de la NR Sylvie Foisset nous ont aussi rendu visite. 37 enfants ont participé de bonne humeur accompagnés de leurs parents, grands-parents ou de leur assistante maternelle à la recherche de nos œufs en cartons accrochés dans le parc Marie Genty. Note prochaine chasse aux œufs aura lieu le : 8 Avril 2017 Réservation au © 06.62.54.89.94

Nos manifestations rencontrent toujours un grands succès. Un grand merci aux bénévoles pour leur aide.

Présidente	Annie Cottereau
Vice présidente	Malorie Alloitteau
Secrétaire	Corinne Dos Santos
Vice secrétaire	Katia Couty
Trésorière	Natacha Serpin
Vice Trésorière	Karine Gravelat Gabirault

Coordonnées des associations pezoviennes

Associations de loisirs

Amicale des Pompiers

Vincent Alloiteau © 06 37 99 86 36

Association des Parents d'Elèves LES 5 VILLAGES

Aurélie Leguet-Diruit

Diruit ____ @ 06 64 49 56 50

Le Rendez-Vous des Doudous

Annie Cottereau

Comité des Fêtes de Pezou ANOUE

Florence Lécrivain © 02 54 23 63 29

UNRPA Ensemble et Solidaires

□ nelly.mailler@orange.fr

U.N.C. / U.N.C.A.F.N.

Associations sportives

Détente Loisirs Pezou

□ alex.leguy@orange.fr

USEP école primaire "La Loirelle"

Vétérans de Football de Pezou

6 06 84 72 89 58

□ chiron.philippe@orange.fr

Président de la Société de Chasse

□ brindeau.laurent@neuf.fr

"LES ROUES DE L'AMITIE"

Club Tout Terrain Vendômois

Jean-Pierre Pauchet



UNC UNCAFN. de PEZOU LISLE RAHART ST FIRMIN DES PRES

16 janvier 2016 Assemblée Générale

Le président ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous, demande d'observer une minute de silence en mémoire des camarades décédés en 2015, principalement Paul BECQUEREAU notre ancien président.

Notre réunion commence par la révision des statuts pour les mettre à jour conformément à la demande de la sous-préfecture de Vendôme. Les cotisations sont fixées à 25 euros pour les adhérents, 15 euros pour les veuves AFN et gratuit pour les veuves 39-45. Paiement des cotisations, distribution des plaquettes pour le congrès de Vendôme.

Bilan financier 2015 approuvé par les vérificateurs aux comptes : Elie DESCHAMPS et Bernard LIGER ; bilan des activités approuvé également.

Nous accueillons M. JANSSEN, maire adjoint de PEZOU, invité à notre assemblée générale. Nous accueillons également Claude PERROTIN responsable au Comité Directeur des manifestations patriotiques, invité pour nous renseigner sur beaucoup de questions concernant les anciens combattants. Informations reçues appréciées de tous.

Sorties de nos 2 porte-drapeau : 12 sorties pour obsèques et 12 sorties à manifestations patriotiques . Remise de diplômes du mérite UNC à Lucette BARTHE, Jacky CALDRAY, Christian GAUTHIER et Raymond LACROUTE. Les médailles leur avaient été remises précédemment. Le verre de l'amitié a terminé la réunion, avant notre repas pris avec les épouses venues nous rejoindre.

12 Février : Obsèques de nos deux dernières veuves de la guerre 39-45 : Charlotte Bluet à l'aube de ses 98 ans et Jeanne PAPILLON, 96 ans. C'était nos deux doyennes, inhumées le même jour au cimetière de PEZOU.

6mars : théâtre par la troupe de NAVEIL : Spectacle apprécié par tous les spectateurs, nombreux applaudissements.

A PEZOU remise de médailles UNC bronze à Henri DUMENIL et Bernard LIGER.



Notre repas au restaurant de l'ESSERT.

29 mai : Congrès départemental à VENDOME

18 août : repas grillades au lieu habituel

15 au 20septembre : exposition itinérante sur la 1^{ère} guerre mondiale à l'ancien presbytère de PEZOU.

1^{er} octobre : Inauguration du square des Anciens Cmunicipal de RAHART, assistés des personnalités et la clique de la VILLE AUX CLERCS. Présence de 36 drapeaux. Remises de médailles associatives à Guy FERME et Gérard AUGIS

> Le Président de la section Roland Gauthier

8 MAI : Cérémonie commémorative dans chacune de nos 4 communes.



Le Souvenir Français



Le Souvenir Français : mission et patronages

Le Souvenir Français a ses racines dans la résistance à la germanisation de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, territoire passé à l'histoire sous le nom d'Alsace-Lorraine. Comment ? Par les fleurissements clandestins de tombes de soldats français en ces lieux. Ceci sous le choix de devenir allemand ou bien de partir. Partir corporellement mais moralement pour revenir.

Tel fût le cas de Xavier NIESSEN, professeur, qui fonda, en 1887, à Neuilly où il avait été accueilli, l'Association Nationale du Souvenir Français.



L'objet défini alors est encore celui d'aujourd'hui

L'association a pour objet de conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour La France au cours de son histoire ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger.

De transmettre le flambeau aux générations successives en leur inculquant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la patrie et le respect de ces valeurs.

Tous les mots ont un sens élevé, notamment celui de la pérennité de la mission. De nombreuses associations patriotiques sont attachées à une génération du feu et le temps qui passe rend leur destinée très aléatoire.

La spécificité du SF est reconnue dans ces associations : Nombre de leurs membres sont aussi adhérents du SF et il se trouve par exemple, que Rhin et Danube perdure au sein du SF.

Fort de ses valeurs et de son ancienneté, le Souvenir Français est honoré de très nombreux patronages ou parrainages. Citons notamment :

les Présidents de la République successifs, accompagnés d'un Comité d'Honneur qui comprend les titulaires des grandes institutions de la France du Ministère de l'Education Nationale Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, en primaire et secondaire (2014 et 5 ans). Récemment, l'Académie des sciences morales et politiques a renouvelé son patronage pour 2016 et 2017.

Sous tous ces soutiens et encouragements, le Comité cantonal de Morée inscrit concrètement la Mission. Trop long pour cette présente chronique, l'inventaire des travaux sur tombes et monuments depuis 1994 est volontairement omis. Mais, il est important de noter que ces interventions se font en parfaite coordination et responsabilités partagées avec les municipalités.

Alors appelons nos compatriotes à prendre conscience que le devoir de mémoire n'est pas l'affaire exclusive de ceux, des nôtres, qui ont porté un uniforme, mais que celui-ci appartient tout autant, en responsabilité, à chaque citoyen.

Le Souvenir Français leur est statutairement ouvert, au niveau qui leur convient : adhérent cotisant, délégué communal, membre du bureau, porte drapeau, féminin ou masculin, tout âge, pour la mission mémorielle à la charge des générations successives.

Pensons-y: depuis 1963, près de 600 soldats des Armées françaises sont Morts pour la France lors d'opérations armées extérieures. L'ensemble des corps a été repris par les familles. Dans 50, 80 ans, restera-t-il des membres pour entretenir ces sépultures? L'expérience contemporaine suite à 14-18 et 39-45, donne humainement, la réponse.

Th. SIFANTUS Président du Comité cantonal



Pour contact

№02 54 82 02 48 02 54 82 75 65 02 54 23 41 94

gabnel1cholet@orange.fr nt.sifantus@orange.fr marcellaruelle@ hotmail.fr



Centre d'Intervention de Pezou

Dressons le bilan de l'année 2016

119 interventions ont été réalisées en 2016 :

INCENDIES	SECOURS ROUTIERS	SECOURS A PERSONNES	AUTRES
13	11	77	18

BUSLOUP	LIGNIERES	LISLE	PEZOU	RENAY	autres secteurs
14	30	3	45	11	16

L'effectif du centre

L'effectif du centre est de 18 sapeurs pompiers volontaires, dont une personne en disponibilité, depuis le départ à la retraite du caporal chef James AUGIS après 24 ans de service.

Quelques exemples de manœuvres cette année

Certaines se sont déroulées sur une journée à Pezou pour le recyclage secourisme, encadré par les moniteurs de notre centre Jérôme Arnou et Sébastien Dahuron.

Nous nous déplaçons également au Centre de Secours Principal de Vendôme pour des manœuvres spécifiques telles que le secours routier. Pratiquement l'ensemble de l'effectif s'est rendu au centre de formation à Vineuil, soit pour les recyclages d'incendie soit pour les nouvelles techniques de désincarcérations



Quelques interventions un peu différentes cette année

Le Teknival avec environ 20 000 personnes à Salbris a mobilisé 5 sapeurs pompiers volontaires au Poste Médical Avancé pour deux gardes de 12h de nuit.

Après les feux de végétations de 2015, ce sont les inondations au printemps 2016 qui ont touché notre département notamment proche de nous Morée.

Au 1er Janvier 2016, nous sommes passés à la gestion individuelle pour le déclenchement de l'alerte. Quelques interventions n'ont pas pu être assurées, faute de personnel disponible en journée. En parallèle, des postes radio numériques ont remplacé notre ancien système analogique.

Et pour finir l'attribution d'un camion citerne feux a été concrétisée avec l'arrivée de celui-ci en septembre. Il convient tout à fait à l'activité opérationnelle de Pezou.



L'amicale des sapeurs pompiers volontaires de Pezou vous remercie chaleureusement pour l'accueil que vous leur réservez chaque année pour la vente des calendriers.

Félicitations aux promus 2016, liste des promotions en détail cicontre.

> Lieutenant Olivier Delaunay 06 60 06 40 72 20 254 23 46 70





Diplômes

Le sapeur Thomas DUBOIS : M1 M2 (secourisme niveau 1 et 2) Le caporal chef Logane JORE : COD 0 (conduite en sécurité) FAE chef agrès (formation sergent une équipe). Il est passé sergent au 1^{er} janvier 2017.

Avancements de grades

Le sapeur : Jonathan ALLEGRA : au grade de 1 ère classe Le caporal Philippe PAPON au grade de caporal chef Le caporal chef Michael FEDELE : au grade de sergent Le caporal chef Romain LANGLAIS : au grade de sergent Le caporal chef James AUGIS : au grade de sergent honoraire L'adjudant Jérôme ARNOU : au grade d'adjudant-chef L'adjudant Sébastien DAHURON : au grade d'adjudant-chef

Remises des médailles

L'adjudant chef Jérôme ARNOU : échelon vermeil Le caporal chef Francis LINGET : échelon argent Le sergent honoraire James AUGIS : UDSP échelon or

Gestes qui sauvent

Un proche qui fait un malaise ou qui s'étouffe, une brûlure, une fuite de gaz ou un départ de feu chez vous, un accident de la route ou un accident domestique... Nombreux sont les risques dans notre vie quotidienne. Face à une personne en danger, avoir les bons réflexes peut parfois sauver une vie. Vous devez agir mais vous ne savez pas comment ? De nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies. Pour répondre à cette demande, le ministère de l'Intérieur avec l'ensemble des acteurs du secours et en partenariat avec l'Éducation nationale, organise des séances d'initiation. Au cours de ces sessions gratuites, certains gestes de premiers secours sont enseignés : alerter les secours, masser, défibriller et traiter les hémorragies.

les personnes intéressées peuvent s'inscrire via le site Internet de leur préfecture de département

Les détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (DAAF)

L'obligation d'installer au moins un détecteur normalisé dans le logement incombe à son propriétaire. Celui-ci doit par ailleurs s'assurer de son bon fonctionnement lors de l'état des lieux si le logement est mis en location. Toutefois, seul l'occupant du logement (propriétaire ou locataire) devra veiller à l'entretien, au bon fonctionnement et assurer le renouvellement du dispositif.



SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE, Pourquoi pas vous ?

En France, 204 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Voici les principales conditions d'engagement :

- Être âgé au moins de 16 ans. Une autorisation parentale est nécessaire pour les jeunes de moins de 18 ans.
- Jouir de ses droits civiques.
- Remplir les conditions d'aptitude médicale, puis physique en participant aux journées de recrutement (organisées en avril et octobre).

Les différentes formations sont ensuite organisées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), principalement au centre de formation de Vineuil.

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite.

Prendre contact avec le centre de secours le plus proche. A Pezou, 3 rue du Gratteloup.

Lieutenant Olivier Delaunay 06 60 06 40 72 20 02 54 23 46 70



La communauté de brigades de gendarmerie de Pezou



La commune de Pezou signe un protocole de "participation citoyenne"

M. André PIERRE-LOUIS, Sous-Préfet de l'arrondissement de Vendôme, M. Alain SOPENA, maire de Pezou et le colonel Chuberre commandant le groupement de gendarmerie départementale de Loir-et-Cher ont apposé leur signature au bas d'un "Protocole de participation citoyenne" en mairie, le 7 mars dernier.

Ce dispositif vise à rassurer la population, améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance, à accroître l'efficacité de la prévention. Il ne s'agit pas pour ces acteurs de faire des rondes, des contrôles, de la délation ou de se substituer aux forces de l'ordre. L'objectif principal consiste à réduire les cambriolages mais également certaines incivilités pouvant causer un trouble à l'ordre public sur le territoire de la commune.

Nicolas, Aurélien, Michel et Alain sont les acteurs de ce dispositif qui vise à resserrer les liens avec la gendarmerie mais également à créer un lien social en milieu rural, sensibiliser les habitants sur les nécessités d'échanger et de coopérer avec leurs voisins.



Une charte leur a été remise individuellement par le major Laurent Valenchon et le capitaine Grégoire Méchin, commandant la compagnie de Vendôme, reprenant les points forts. « Ils veillent mais ne surveillent pas, sont vigilants mais ne sont pas des vigiles, alertent la gendarmerie mais ne la remplacent pas et sont des citoyens solidaires. Être référent de quartier, c'est respecter les droits individuels et les libertés publiques, c'est entrer dans une démarche de prévention de la délinquance, favoriser les contacts avec la mairie et la gendarmerie. »

Le major Laurent Valenchon, commandant la communauté de brigades de Pezou, Mondoubleau, Droué.



Opération tranquillité vacances

L'opération tranquillité vacances consiste à assurer une surveillance des habitations, par une présence renforcée sur le terrain et des passages fréquents des gendarmes pendant l'absence des occupants.

Cette opération permet à ceux qui y souscrivent de partir en vacances l'esprit plus serein en sachant que leur domicile fait l'objet d'une surveillance accrue par la de gendarmerie pendant leur absence.

Pour en bénéficier, il suffit de se déplacer à la brigade de gendarmerie Pezou ou de la contacter (02.54.23.16.30)

La gendarmerie prendra note de l'adresse de la maison qui doit être surveillée pendant l'absence, des dates d'absence du domicile, de l'adresse du lieu de villégiature et des coordonnées téléphoniques où le propriétaire est joignable en cas de nécessité. Le cas échéant, il est aussi utile de communiquer le numéro de téléphone d'une personne de confiance qui détient les clés du domicile.

Devant le succès rencontré par cette opération, elle n'est désormais plus cantonnée aux périodes de vacances scolaires. Elle est étendue à toute l'année, pour un départ en week-end ou une absence prolongée, quel que soit la période de l'année.

URGENCE - 17 ou 112

Pezou : 02 54 23 16 30 67 Rue de Vendôme

Accueil du public 7 jours sur 7 de 8h à 12h et 14h à 18h dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

À Mondoubleau (02 54 89 17 00) mercredi 14 - 18h et samedi 8 - 12h

À Droué (02 54 89 12 00) mardi de 8h à 12h et samedi de 14h à 18h

Syndicat Scolaire (SIVOS)

Au nom de mes collègues du SIVOS, je voulais signaler combien nos relations sont cordiales avec le personnel enseignant et combien nous sommes tous attachés à ce lieu de vie et de formation de nos enfants qu'est l'école LA LOIRELLE.

De gros efforts sont faits pour les accueillir au mieux, avec des équipements dignes de notre engagement. Ainsi, 555 000 € y ont été consacrés en 2016, répartis au prorata du nombre d'élèves de chaque commune. Outre les emprunts à rembourser, un troisième tableau blanc interactif a été installé, ainsi que des lits superposés supplémentaires pour accueillir tous les petits à la sieste, travaux d'élagage d'arbres ...

Nous devrons passer en 2017 un nouveau marché pour le transport scolaire avec prise d'effet dès la rentrée prochaine. La Loi de Nouvelle Organisation du Territoire de la République (Notre) donne la compétence du transport scolaire à la Région au lieu du Département. Nous n'avons actuellement aucune certitude sur la pérennité de la gratuité du transport telle que vous la connaissez (pour le SIVOS, le coût du transport est de .plus de 80 000 € par an, en moyenne 800 € par enfant inscrit par an). Nous espérons seulement que nous ne serons pas amenés à demander aux parents un engagement, même symbolique, en début d'année scolaire. Nous vous tiendrons informés dès que possible et souhaitons en attendant, une bonne fin d'année scolaire à tous les élèves de La Loirelle qui sera scandée par le voyage à la mer.

Merci enfin aux 11 agents qui oeuvrent en permanence au bien être et à la sécurité des enfants.

Le Président, Alain Sopena

Par délibérations du 29 août 2016	PLEIN TARIF	1/2 TARIF 3 ^{ème} enfant		
CANTINE services à 12h et 12h30				
Forfait mensuel	61,50€	31,25€		
Repas occasionnel	4,70€	2,35€		
Droit d'assiette	3,50€	1,75€		
Repas adulte	6,38€	///		
GARDERIE à partir	de 7h15 le matin	et jusqu'à 19h le		
		Sh le mercredi midi		
Forfait mensuel 1 garde quotidienne	35,00€	17,50€		
Forfait mensuel 2 gardes quotidiennes	50,00€	25,00€		
Garde occasionnelle matin OU soir	4,00€	2,00€		

Services périscolaires

Retrouver toutes les informations sur les services périscolaires (menus de la cantine, règlement intérieur des services périscolaires, horaires des cars) sur le site de la commune

http://www.pezou.fr/vie-scolaire

Vacances scolaires zone

Vacances ▼	Fin des cours	Reprise
Hiver 2017	11 février	27 février
Printemps 2017	8 avril	24 avril
Ascension	24 mai	29 mai
Été 2017	8 juillet	4 septembre
Toussaint 2017	21 octobre	6 novembre
Noël 2017/2018	23 décembre	8 janvier
Hiver 2018	24 février	12 mars

TOUT PROBLEME Président Monsieur Sopena	
TRANSPORT Société SAINT LAURENT	Avant 7h35 (départ du garage du 1 ^{er} car) © 02 54 23 64 00 CONDUCTEURS Olivier Dubreil 06 09 81 34 36 Richard Campourcy 06 84 09 05 35
RESTAURATION Madame Broisin	Bureau à la cantine ── 02 54 23 44 87
GARDERIE	Accueil à la garderie
EDUCATION Directrice des écoles Madame Bardeau	École élémentaire et bureau de direction © 02 54 23 66 24 École maternelle: © 02 54 23 45 00



Bilan 2015/2016

L'école de Pezou qui regroupe les villages de Busloup, Lignières, Lisle, Pezou et Renay comporte 7 classes qui sont toutes en double niveau et compte 169 élèves.

Voici la répartition des enfants par classe et par enseignant :

Enseignants	Cours	Effectifs
Mme Sylvie Guinier	PS-GS	26 (16 PS et 10 GS)
Mme Carole Quivogne	PS/MS	25 (8 PS et 17 MS)
Mme Erell Lequintrec	GS/CP	22 (15 GS et 7 CP)
Mme Laure Guenet Mme Sylvianne Dennler	CP/CE1	25 (14 CP et 11 CE1)
Mme Angélique Fourmy	CE1/CE2	23 (11 CE1 et 13 CE2)
M. Paul Bidaux	CE2/CM1	24 (11 CE2 et 13 CM1)
Mme Chantal Bardeau Mme Mathilde Brault	CM1/CM2	24 (10 CM1 et 14 CM2)

Cette année encore, de nombreuses activités et projets ont été au programme au cours de 2015/2016.

Activités pour les maternelles

La médiathèque de Fréteval et la bibliothèque de Pezou ont servi de point de rencontre aux enfants de maternelles pour « un raconte tapis.»

Tous ont également participé au festival du Cinécole à Vendôme et les PS/GS ont visité les salles du musée.



Activités pour les élémentaires

Outre le cycle traditionnel à la piscine pour les CP et CE1, on peut noter la participation à des ateliers en arts plastiques à Vendôme pour les classes de primaire.

Projet musique

Le projet commun aux GS/CP, CP/CE1 et CE1/CE2 a permis aux enfants de réaliser un travail axé sur la météo. Sous la direction de Blandine Bécane, une intervenante de l'Education Nationale, ils ont pu s'initier à la découverte d'un certain nombre d'instruments et au chant choral. Un spectacle à la salle des fêtes de Pezou où de nombreux parents étaient présents a clôturé ce travail.



Pour finaliser ce projet, toutes ces classes avec en plus les Moyennes Sections, sont allées à Musikenfête à Montoire.



Projet théâtre

La classe de CE2/CM1 a participé à un projet théâtre en partenariat avec le Minotaure. Les élèves ont pu visiter les coulisses, assister gratuitement à une pièce de théâtre. En collaboration avec Thierry Debuyser, la classe s'est produite sur la scène du Minotaure le 24 juin 2016. Leur prestation a été très appréciée des élus et des parents. Cette expérience a suscité quelques vocations parmi les élèves qui pensent intégrer la classe théâtre au collège.



Projets pour les CM2

La classe de neige a eu lieu à Combloux, dans la vallée de Chamonix, du 11 au 22 mars 2016. 22 élèves ont bénéficié de conditions d'enneigement et météorologiques exceptionnelles. Ils ont donc goûté aux plaisirs de la glisse et ont découvert l'environnement montagnard et la vie en collectivité. Ce séjour, financé à 50 % par le SIVOS et 10 % par l'APE a été une vraie réussite.



Au mois de juin, au collège J. Edmond, dans le cadre du prix du roman historique jeunesse, les enfants de CM2 ont rencontré Aude de Beler pour son ouvrage « Merypath et le mystère de la tombe de Toutankhamon. »



Pour terminer cette année scolaire, les élèves de PS/GS, CE2/CM1 et CM2 se sont rendus au parc d'accrobranches « Tepacap » au Mans le 4 juillet 2016. Cette journée riche en émotions a permis aux petits comme aux grands de tester leurs capacités physiques.

Devoir de mémoire

Dans le contexte actuel, les notions de civisme nous semblent très importantes et la participation des enfants de CM1/CM2 aux cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai en témoigne.

Fête de l'école

C'est à Lignières qu'a eu lieu la traditionnelle fête de l'école. Malgré une météo morose et la concurrence de coupe d'Europe des Nations, vous étiez nombreux à venir voir les enfants évoluer sur des rythmes variés ou jouer des saynètes.



Remerciements

Au terme de cette année scolaire, l'équipe pédagogique et moi-même tenons à remercier très chaleureusement M. Sopena, le Président du Sivos et Madame et Messieurs les maires des 5 communes associées. Ils sont très à l'écoute de nos demandes et contribuent ainsi à ce que vos enfants travaillent dans de très bonnes conditions.

Nous remercions également l'Association des parents d'élèves (APE) qui organise de nombreuses manifestations pour collecter des fonds et donne généreusement de son temps ainsi que tous les parents qui nous aident à encadrer les enfants lors des sorties scolaires.

Nous souhaitons également bonne route à M. Bidaux qui nous quitte pour un poste de TRS à l'école Louis Pergault. Pendant les sept années qu'il a passées à Pezou, ses projets ont été nombreux et variés : l'Etoile Cyclo, le théâtre, la classe contes et les nombreuses sorties à vélo ont ponctué le quotidien de nombreux enfants. Pour remplacer, nous accueillons Mme Vendé qui vient de St Firmin.



Nous souhaitons également bonne continuation à notre Emploi civique Morgane Risser. Nous la remercions pour l'aide qu'elle nous a apportée dans l'encadrement des enfants notamment en informatique et pour tous les petits et grands services qu'elle a rendus à l'école.

Mme BARDEAU Chantal, Directrice



L'Association de Parents d'Elèves Les 5 villages

L'objectif de l'APE « les cinq villages » est d'organiser diverses activités pour aider à financer équitablement des sorties pédagogiques pour les élèves de maternelle et de primaire des classes du groupement scolaire de PEZOU.

Bilan année 2015-2016

Cinq manifestations ont été organisées sur l'année scolaire 2015-2016 : le loto, la galette des rois, l'opération vente de croissants, les ventes de fleurs et la fête de l'école.

Le loto a eu lieu le 22/11/2015, à la salle des fêtes de PEZOU. Cette manifestation s'est très bien déroulée avec une salle comble.

La galette des rois a été un moment convivial au sein de l'école. Malgré cela il sera difficile pour les membres de l'APE de renouveler cette opération compte tenu l'horaire et la difficulté pour les membres d'être présents.

La vente de croissants a permis aux habitants des 5 villages de profiter d'une livraison à domicile le dimanche matin.

Des ventes de fleurs en avril ont été proposées aux parents d'élèves.

La fête de l'école a eu lieu le 26/06/2016 sur la commune de LIGNIERES qui a prêtée le terrain ainsi que la sono. Grâce au comité des fêtes de Lignières les stands qui étaient sur le terrain depuis la veille pour la fête de la St Jean ont pu être utilisés. Des parents ont aidé à la tenue des stands ainsi qu'à la préparation et au rangement et comme chaque année les enseignants et les enfants nous ont donné un sympathique spectacle.



Cette année l'APE a reversé :

- 10 % pour la classe de neige soit 1496 € pour 23 élèves de CM2.
- une subvention pour la coopérative scolaire de 1898 € montant réparti entre les classes allant de la petite section au CM1 soit 13 € par élève.

Le résultat net de l'année 2015-2016 est de 1228,03 €.

L'APE remercie les Maires des 5 communes « Pezou-Busloup-Lignières-Lisle-Renay » pour leur collaboration. Merci aussi à nos différents donateurs (commerçants et artisans des 5 communes et autres villes et villages et des particuliers anonymes) ainsi que tous les parents bénévoles pour leur présence lors de l'organisation des manifestations.

Agenda 2016-2017

Notre première manifestation cette année, le loto du 19 novembre 2016 a déjà eu un grand succès. Nous en sommes très heureux et nous vous remercions.

Théâtre (compagnie de Lunay) « Chérie je peux tout t'expliquer » le14 Janvier 2017 salle des fêtes de Pezou

Vente de croissants pour une livraison le 5 Février 2017

Vente de fleurs et bulbes courant avril 2017

Fête de l'école en fin d'année scolaire date à préciser

La présidente

http://5villages.blogspot.fr 5villages@free.fr

Présidente	Sandrine Perrotin
Vice-président	Frédéric Edy
Secrétaire	Géraldine Obadia
Secrétaire adjoint	Séverine Bourdy
Trésorier	Ludovic Billon
Trésorier adjoint	Mélanie Bourreau





RAPPROCHEMENT DES BACS

Le Syndicat ValDem travaille depuis 2015 sur le rapprochement des bacs entre voisins. Le dispositif est déjà en place sur les communes de Danzé et Saint Ouen.

Il est démandé aux habitants de regrouper leurs bacs afin de limiter les arrêts du camion, ce qui impacte les dépenses de carburant et d'entretien des véhicules. De plus cela permet d'assurer la sécurité des agents et des administrés lors de la collecte, notamment sur les voies à forte circulation.



Val Dem



Dans un premier temps, des agents sillonnent les rues afin d'évaluer au mieux les emplacements sur lesquels les riverains devront positionner leurs bacs. Ces points sont matérialisés par le dessin d'une ellipse verte ValDem apposée au sol. Des courriers sont ensuite déposés dans les boîtes aux lettres.

Ces agents restent à votre disposition pour répondre à vos interrogations sur ce mécanisme ou sur tout autre sujet.

La Recyclerie

ValDem privilégie la réutilisation des objets (meubles, bibelots, jouets, vaisselle vêtements,...) avec la Recyclerie sur les déchetteries de Vendôme et Saint-Ouen.

Les objets encore en bon état sont repérés par les agents valoristes et déposés dans la benne dédiée à La Recyclerie. Ils sont ensuite acheminés dans un atelier rue de Courtiras à Vendôme pour être triés, si besoin réparés, et stockés.

Ces objets sont vendus dans la boutique Frip'Art – (52-54 rue de Courtiras)

mardi au samedi, 9h/12h et 14h/18h30.

Un service d'enlèvements à domicile est proposé aux particuliers sur rendez-vous au № 02 54 77 44 65

Signature du contrat territorial Loir médian pour près de 10 millions d'euros sur une période de 5 ans

Dans le Vendômois, les cours d'eau, leur faune, leur flore sont des éléments précieux et fragiles de la qualité beauté et la l'environnement. Leur préservation nécessite de coordonner et de soutenir l'action des nombreux collectivités, acteurs, entreprises, associations, agriculteurs, qui tous agissent au quotidien sur le Loir et ses affluents.

Cette mission est celle du syndicat intercommunal d'études, de réalisations et d'aménagement de la Vallée du Loir (SIERAVL) présidé par Philippe Chambrier, adjoint au maire de Vendôme en charge notamment de l'environnement.

L'aboutissement de ce travail a eu lieu le 13 septembre 2016 avec la signature du contrat territorial qui détermine les actions qui vont être conduites par tous les acteurs concernés durant les cinq prochaines années.

Le SieraVL

Les 13 signataires « maîtres d'ouvrage » sont : le SieraVL, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val de Loire, les communes de Vendôme. les Roches-L'Evèque, Couture-sur-Loir, la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques, la Chambre d'Agriculture, l'Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable (APAD) Perche, le Groupement des agriculteurs biologiques (GABLEC). associations Athena, Perche Nature et Maison Botanique.

Les objectifs de ce contrat portent sur 1000 km de réseau hydrographique et ciblent la qualité des habitats aquatiques et rivulaires, la continuité biologique et sédimentaire, la diversité des écoulements, la qualité de l'eau.

Une étude approfondie du bassin du Loir et de ses affluents a été réalisée par le bureau d'études « Hydroconcept » et a servi de base pour concrétiser les actions les plus urgentes à mener.

Près de 10 millions d'euros seront mobilisés sur une période de 5 ans

pour l'amélioration de la qualité de l'eau et la restauration des milieux aquatiques, assortis de mesures permanentes d'évaluation de la qualité de l'eau et de sa richesse biologiques (indice poisson rivière...).

Ces efforts, pas toujours visibles sur le court terme, expriment la volonté politique des élus et des partenaires d'engager des actions positives sur les milieux aquatiques et de permettre des expérimentations précieuses dans un esprit de consensus.

Le contrat territorial est un vrai challenge pour notre territoire.



Contact: 02 54 89 47 57 sieravl@vendome.eu contrat-loirmedian.com



Le SIAEP de Pezou-Loir-Réveillon regroupe les communes de Pezou, Lignières, Lisle, Renay et La Chapelle Enchérie, représentées par 2 membres titulaires et un suppléant désignés au sein de chaque conseil municipal. Les représentants de notre commue sont Daniel Roussineau et Aurélien Lemoine, le suppléant, Jérôme Brillard.

Les forages et le château d'eau principal sont situés à Monthenry. Le réservoir du château d'eau de Champlain, à Renay, sert également pour alimenter Renay et la Chapelle Enchérie. 2 réserves, ainsi que 2 surpresseurs, sont situés à Fortunas et dans les Hauts de Lignières. 75 km de réseau desservent 1 245 abonnés pour un total de 100 000 m³ facturés (pour environ 145 000 m³ produits).

Tarifs du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

Participation frais fixes : 45,00 €/an Consommation d'eau : 1,25 €/m³ Taxe pollution et modernisation réseaux : 0,30 €/m³ Redevance prélèvement : 0,0432 €/m³

Le relevé annuel des consommations a lieu fin juin et début juillet. Vous recevez votre facture à l'automne, déduction faite de l'acompte qui vous est demandé au printemps lorsque celui-ci est supérieur à 40 €.

Si vous détériorez votre compteur Fourniture et pose d'un nouveau compteur avec tête émettrice.

Diamètre 15 mm : 100,77 € HT
Diamètre 20 mm : 114,35 € HT
Diamètre 30 mm : 209,43 € HT

Déplacement d'un technicien pour ouverture/fermeture sous bouche à clé 58,67 € HT

Factures à régler auprès de SUEZ EAU France (ex Société Lyonnaise des Eaux)

Recommandations

De plus en plus de demandes de remboursement pour cause de fuite après compteur ont été enregistrées ces dernières années. Nous vous conseillons de vérifier régulièrement votre compteur et votre consommation afin de détecter toute fuite éventuelle. Nous vous rappelons qu'il appartient à chacun de vérifier son installation personnelle tout au long de l'année.

En cas de déménagement, un déplacement de technicien de Suez Eau France pour relever le compteur vous coûtera 49,54€ HT. Vous pouvez effectuer vous-même un relevé et communiquer directement le nouvel index à la Mairie de Pezou. (les chiffres noirs des m³ uniquement).



Pour toute réclamation

D'ordre administratif

Changement d'adresse, réclamation sur votre facture d'eau, changement d'occupant pour départ ou arrivée, demande de branchement sur le réseau et de pose de compteur contacter le

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau Potable de Pezou-Loir-Réveillon

Nous vous rappelons que le paiement des factures doit impérativement et uniquement être adressé au Centre des Finances Publiques, Trésorerie de Morée. La mairie de Pezou n'est pas habilitée à recevoir les paiements ou à les transmettre à la Trésorerie. Elle ne saurait être tenue pour responsable en cas de perte de votre paiement.

Seules les fuites sur canalisations enterrées sont prises en considération pour les demandes d'écrêtement. Les demandes sont étudiées au cas par cas par le conseil d'administration du syndicat. Elles doivent être déposées par écrit. Vous devez joindre impérativement la facture de la réparation faite par un professionnel.

D'ordre technique

Fuite sur le réseau ou avant compteur, remplacement d'un compteur bloqué ou gelé, déplacement, dépose ou pose d'un compteur, contacter la

SUEZ EAU FRANCE

7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 Service des URGENCES : © 0977 401 129

Il est important de préciser lors de votre appel que vous dépendez du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de PEZOU LOIR REVEILLON qui a un contrat de gérance technique avec l'agence de Vendôme.

Ces numéros dits « cristal » sont gratuits pour les appels émis d'une box et au prix d'un appel local pour les fixes et mobiles.

Ces numéros sont accessibles de l'étranger



Bilan des travaux 2016

Les travaux sur le forage dit « F2 » à Monthenry se sont déroulés sur juin et juillet. L'alimentation en eau a été assurée par l'ancien forage, dit « F1 » qui date de 1973 et que l'on utilise 1 heure par jour en temps normal.

Les travaux consistaient en un rechemisage du forage. Il a été réalisé avec un tube acier-inox. La colonne d'élévation de l'eau, ainsi que la pompe, ont également été changés.



Le coût TTC, subvention de l'Agence de l'Eau déduite, a été pour le syndicat de 50 000 €.

10 prélèvements pour analyses CVM (chlorure vinyl monomère) ont été réalisés par l'ARS sur le réseau pour contrôler la teneur en CVM. Les résultats sont conformes.

Projets 2017

Pose de 8 compteurs sectoriels

Le cabinet DUPUET a été retenu comme maître d'œuvre.

L'appel d'offre a été lancé en octobre et l'ouverture des plis a eu lieu le 5 décembre. L'entreprise SUEZ a été retenue, pour un montant de 83 230 € TTC, subventionné à 80% par l'Agence de l'Eau. Les travaux interviendront au cours du 1^{er} semestre 2017.

Changement de canalisations

L'étude patrimoniale avait relaté un secteur fuyard sur la canalisation qui descend de Monthenry. Elle sera remplacée pour un diamètre supérieur (200 mm)

Le cabinet VIATEC a été retenu comme maître d'œuvre. Le renouvellement se fera sur 1,4 km pour se raccorder sur le réseau avant le pont SNCF. Le syndicat a répondu à un appel à projet pour prétendre à une subvention qui peut aller jusqu'à 40 % des travaux.



Château d'eau de Renay

Enfin, la réhabilitation du château d'eau de Champlain est aussi prévue pour le courant 2017, avec la mise en sécurité du réservoir, le remplacement de conduites et l'étanchéité du dôme.

L'ensemble de ces travaux est estimé à environ 460 000 €

Composition du bureau

Président	Daniel Roussineau (Pezou)
1 ^{er} Vice président	Jean-Marie Neff (Lisle)
2 ^{ème} Vice président	Pascal Pillefer (Lignières)
3 ^{ème} Vice président	Michel Treton (Renay)

Analyses d'eau

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est assuré par l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui prélève régulièrement l'eau, donnant lieu à diverses analyses pouvant comporter jusqu'à 150 paramètres. Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la Santé Publique.

Les dernières analyses complètes ont été réalisées par l'Agence Régionale de Santé en novembre 2016

Les résultats peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de Pezou.

http://www.pezou.fr/



La Communauté du Perche & Haut Vendômois

Madame, Monsieur,

Cette période de fin d'année nous donne l'opportunité de faire le bilan de l'action de la Communauté du Perche & Haut Vendômois au cours de l'année écoulée.



Site internet

La CPHV a mis en ligne un nouveau site internet, www.cphv41.fr contenant de multiples informations sur la communauté de communes et son territoire. Les mises à jour régulières permettront de vous présenter les actualités de notre territoire, telles que les comptes-rendus de conseil communautaire, la programmation culturelle et les diverses activités et manifestations proposées par les associations locales.

Tourisme Area (Lisabeth Formation and State of State (Lisabeth Formation and State of State (Lisabeth Formation and State of Stat

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La CPHV s'est engagée dans un important projet : le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). L'objectif de ce document de planification est de fixer la mise en œuvre d'une vision globale du territoire à l'horizon de 10-15 ans en matière d'aménagement, tout en respectant l'identité de chaque commune.

Depuis juin 2016 et pour les 3 prochaines années, un groupement d'études mené par le cabinet CITADIA va travailler à l'élaboration de ce PLUi, à travers les thématiques du développement économique, les déplacements, le logement, la préservation des espaces agricoles et naturels...

L'objectif étant l'aménagement du territoire de demain et d'avoir un document d'urbanisme référent pour les 23 communes membres de la CPHV.

Une concertation avec la population sera mise en place tout au long de la procédure, à travers des réunions publiques, des lettres d'information, etc. D'ores et déjà, des cahiers de concertation sont à votre disposition dans chaque mairie et au siège communautaire pour vous permettre de vous exprimer et de nous faire part de vos remarques.

Parc d'activités La Varenne à Morée

La quasi-totalité des terrains constituant actuellement le Parc d'activités ayant été attribués, la CPHV a décidé de viabiliser de nouvelles parcelles situées sur le secteur 3. Pour ce faire, un diagnostic archéologique a été mené préalablement aux travaux de viabilisation qui seront menés en 2017. D'autre part, une allée piétonne a été aménagée entre le commerce et la pharmacie pour un montant de 6 448,75 € TTC.

Zone d'activités La Moussière à Droué

La vente d'un terrain de 4 000 m² a été effectuée auprès d'une entreprise locale de maçonnerie qui souhaitait agrandir ses installations et avoir un espace de stockage approprié à son activité.

Tabac-Presse à Droué

Une aide économique a été attribuée à Monsieur BERTIN Sébastien dans le cadre de la reprise de ce commerce pour un montant de 10 000 €.

Très Haut Débit

La CPHV a versé en 2016 une somme de 72 132,44 € au Syndicat Mixte « Loir-et-Cher Numérique » pour la réalisation de travaux de montée en débit sur son territoire.

Espace Socio-Culturel à Droué

Des travaux d'extension du système de chauffage ont été réalisé pour un montant de 7 728,18 €.

Equipements sportifs

La CPHV a engagé une opération de réfection du plateau multisports situé en centre-bourg de Fontaine-Raoul pour un coût de 30 641,78 €.



Un coin kitchenette a été aménagé au sein du foyer du complexe sportif intercommunal à Morée pour un montant de 3 627,64 € TTC. Par ailleurs, un système de protection des revêtements de sol a été incorporé pour un coût de 23 843,40 € TTC.

Tourisme et événementiels

Comme chaque année, la CPHV a participé à la tenue de deux concerts figurant au programme Festillésime mise en place par le Conseil Départemental de Loir-et-Cher.



L'ensemble musical « Un trio classique en Vendômois » et la chorale « Fitiavana Gospel Choir » ont pu se produire respectivement samedi 16 avril à Saint-Jean Froidmentel et samedi 27 août 2016 à Brévainville, ces deux manifestations rencontrant un beau succès populaire.

SPANC

(service public d'assainissement non collectif)

L'année 2016 a vu la poursuite de l'opération groupée de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif présentant des risques sanitaires. Les premières réhabilitations ont été menées à terme, avec versement aux propriétaires concernées de l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Cette opération se poursuivra au cours de l'année 2017, avec le but de permettre aux usagers de répondre aux obligations règlementaires tout en ayant une aide financière à travers cette démarche.

Le SPANC rappelle qu'un service de vidanges groupées est à la disposition des usagers. Ce service, accessible à l'ensemble des habitants, permet d'assurer une prestation de vidange des installations d'assainissement non collectif, par le biais d'un vidangeur agréé et à des coûts mutualisés.

Bernard PILLEFER, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois

Office de Tourisme Intercommunal du Perche et Haut Vendômois



Venez pratiquer le vélo en Perche & Haut Vendômois

La Communauté du Perche & Haut Vendômois, via son Office de Tourisme Intercommunal (à Fréteval), s'est engagée dans l'aménagement de circuits véloroutes, démarche qui s'inscrit dans l'objectif de développer une offre de « tourisme vert ».

L'Office de Tourisme s'est ainsi associé avec le Pays Vendômois et les communautés de communes environnantes pour aménager des « boucles à vélo ». Sur notre territoire, nous avons un circuit entièrement balisé de 13 km autour de Fréteval et Morée. Les routes empruntées étant relativement peu fréquentées, cette boucle se destine notamment aux familles souhaitant profiter d'une balade cyclotouristique dans notre belle région.

Les carnets de route et les fiches boucles à vélo sont à votre disposition à l'Office de Tourisme à Fréteval!













Balisage des sentiers de randonnées

L'Office de Tourisme en partenariat avec le Comité de Randonnée Pédestre a rebalisé les 11 boucles de randonnées sur les communes de Fréteval, Morée, Busloup, Lisle, Lignières, Renay, La Chapelle Enchérie, Pezou, Ouzouer le Doyen, Moisy, Brévainville, Saint Jean Froidmentel et Saint Hilaire la Gravelle.

Pour vous balader et découvrir le Perche & Haut Vendômois, n'hésitez pas à venir vous procurer le topoguide et les autres fiches de randonnée.

A vos agendas!

La 12ème randonnée du Perche & Haut Vendômois aura lieu Dimanche 26 mars 2017.







Promotion de la destination Vendômois

Dans le cadre de sa stratégie "destination nature connectée", l'Office de Tourisme du Pays de Vendôme a commandité des films promotionnels (avec le financement du Pays Vendômois via les fonds Leader) pour promouvoir le Petit Patrimoine Vendômois. Avec la subvention obtenue, ce sont en tout 10 films thématiques qui vont être tournés (Nature, viticulture, train touristique, troglos, moulins et lavoirs...) et l'Office de Tourisme du Perche & Haut Vendômois a été sollicité pour les 2 thèmes suivants : Forteresses médiévales (avec le château féodal de Fréteval + Lavardin, Château de Vendôme, et Coulommiers la Tour) et les <u>Pierres de légende</u> (La Pierre Cochée à Droué, le dolmen de Saint Hilaire la Gravelle, les perrons de Morée et Rahart, et la Tour de Grisset).

L'objectif de ces films est de promouvoir la destination en montrant les richesses (souvent méconnues) du petit patrimoine Vendômois.











Le réaménagement de l'Office de **Tourisme**

Pour la saison 2016, l'Office de Tourisme a été réaménagé : le bureau d'accueil a été

modifié et se trouve désormais face à l'entrée pour accueillir les visiteurs. Des présentoirs de documentation, du mobilier d'affichage ont été ajoutés et un écran téléviseur diffuse les informations relatives aux sites de notre région, aux activités touristiques et de loisirs proposées par les prestataires ainsi que les événements à





Pour que balades ou randonnées avec des enfants riment avec plaisir et découverte

L'Office de Tourisme du Perche & Haut Vendômois (à Fréteval) et les autres Offices de Tourisme du Vendômois (Vallées Loir et Braye et Pays de Vendôme) proposent 5 jeux de piste ludiques : Randoland sur Fréteval. Trôo, Lavardin, le sentier découverte du bois de l'oratoire à Vendôme et la commanderie d'Arville.

Les jeux de piste sont concus sous forme de fiches circuits pour permettre de découvrir le patrimoine en famille et l'enfant rythmera la promenade, en devenant guide-explorateur.

Les fiches circuits sont adaptées aux enfants en fonction des âges (4/6 ans, 7/9 ans et + de 10 ans). Les familles sont accompagnées et guidées par la mascotte : l'inspecteur Rando.

Les énigmes et indices sont trouvés sur des éléments du patrimoine local historique, architectural, naturel (une inscription, une date sur une croix, une forme géométrique particulière d'un monument, la présence d'une arbre centenaire...)

Venez jouer en famille, en vous baladant, visitant, et randonnant ... Les fiches sont téléchargeables gratuitement dans les Offices de Tourisme et sur les sites Internet (www.cphv41.fr)

Office de Tourisme Intercommunal du Perche & Haut Vendômois Place Pierre Genevée – 41160 FRETEVAL – Tel: 02 54 82 35 01 – otihv@cchv41.fr - www.cphv41.fr



La Médiathèque du Perche et Haut Vendômois

S'évader, s'informer, découvrir, regarder, écouter, se divertir, flâner, partager.....ll y a tant de choses à faire à la médiathèque!

Animations pour tous

Concerts, spectacles, contes, projections, rencontres, conférences, ateliers...



Ouvert au public

Mercredi et samedi:

9h-12h/14h30-17h30 **Vendredi:**

Cital Cal.

14h30-17h30



Livres, revues, CD, DVD
Liseuses, tablettes
Internet et Wifi gratuits
Téléchargement multimédia
Ateliers informatiques tous niveaux

Place Pierre Genevée 41160 FRETEVAL 02.54.82.67.29/mediatheque@cchv41.fr

Retrouvez notre actualité sur www.cphv41.fr







Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir-et-Cher (SIDELC)



Depuis sa création en 1978 le SIDELC est l'autorité organisatrice des services publics de l'électricité en Loir-et-Cher.

Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir-et-Cher (SIDELC) est administré par le Comité syndical, installé le 25 juin 2014, organe délibérant composé de 58 délégués issus de l'ensemble des 283 conseils municipaux du département de Loir-et-Cher. Le représentant de Pezou est Nicolas Janssen. Le SIDELC en quelques chiffres :

283 communes

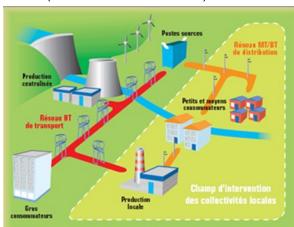
332 001 habitants

199 547 points de livraison

13 582 km de réseaux basse et moyenne tension

9 218 postes de transformation

Le SIDELC, gestionnaire des réseaux basse et moyenne tension qui ont pour fonction de desservir les consommateurs, a délégué leur exploitation à Electricité Réseau Distribution France Loir-et-Cher et a défini avec lui les règles du service public. Le syndicat est un partenaire privilégié des communes du département de Loir-et-Cher. En effet, pour assurer une qualité de desserte toujours plus performante, il réalise dans sa zone d'intervention des travaux de Renforcement, d'Extension, de Sécurisation et d'Enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité (9 170 000 € TTC en 2015).



Modifications des statuts du SIDELC

Lors du comité syndical qui a suivi son élection le 25 juin 2014, le Président du SIDELC, Bernard Pillefer, s'est engagé à donner une suite favorable à la demande préfectorale de procéder à une refonte des statuts du Syndicat tout en étudiant les possibilités offertes par la réglementation d'étendre les compétences du SIDELC.

Pour cela, il a confié à Monsieur Marc FESNEAU, Viceprésident en charge de la Prospective financière et statutaire du SIDELC, lors du Comité Syndical du 2 octobre 2014, la direction d'un groupe de travail composé de Messieurs Thomas BAGRIN, Bruno FLEURY, Serge GUIMARD et Didier PIGOREAU, membres du Bureau, dont les travaux ont permis de définir 2 compétences vers lesquelles peut tendre le SIDELC : les bornes de recharges pour véhicules électriques et l'éclairage public (maintenance, exploitation et investissement).

Par délibération n°2015-16 du 3 septembre 2015, le comité syndical a approuvé à l'unanimité les nouveaux statuts du SIDELC et engagé la procédure de modification statutaire pour une date d'effet au 1^{er} janvier 2016.

Extrait de l'article 2 des statuts du SIDELC modifié par arrêté préfectoral du 18 décembre 2015 :

2.1 – Compétences obligatoires :

Le syndicat est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur le territoire des collectivités adhérentes...

2.2 - Compétences optionnelles

Le syndicat est également habilité à exercer les compétences optionnelles suivantes :

a) au titre de l'éclairage public

Le syndicat exerce la compétence relative au développement, au renouvellement, à la maintenance et à l'exploitation des installations d'éclairage public...

La notion d'éclairage public s'entend ici comme les installations permettant l'éclairage de la voirie et de ses annexes, des espaces publics, de la mise en valeur extérieure par la lumière des monuments et/ou bâtiments publics, hors équipements sportifs et illuminations temporaires.

b) au titre des infrastructures de charge pour véhicules électriques

Le syndicat exerce, notamment dans le cadre de son schéma départemental de déploiement, la compétence relative à la mise en place et l'organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques et hybrides rechargeables...

15 rue Franciade - CS 63414 - 41034 Blois Cedex Téléphone : 02.54.55.16.50 - Télécopie : 02.54.56.18.04 contact@sidelc.com

Le Président du SIDELC, Bernard Pillefer



L'ADIL EIE 41

Des questions sur le logement et l'énergie? Un seul contact : l'ADIL EIE 41 !

Vous avez une question sur le logement ou l'énergie ? Contactez gratuitement les juristes spécialisés et les conseillers en énergie de l'ADIL EIE 41.

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement -Espace Info Energie de Loir-et-Cher (ADIL EIE 41) qui vous informe, vous conseille et vous guide gratuitement et de manière neutre sur toutes les questions liées au logement et à l'énergie.

Elle s'adresse à tous, particuliers et professionnels (propriétaires, locataires, bailleurs, jeunes à la recherche d'un logement, travailleurs sociaux, artisans, collectivités...).

Les juristes renseignent sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement : rapports locatifs, accession à la propriété, contrats, voisinage, urbanisme, prêt immobilier, copropriété, investissement locatif, prévention des impayés et des expulsions, non-décence ou insalubrité

Les conseillers en maîtrise de l'énergie vous apportent un conseil technique sur l'isolation, les modes de chauffage, la ventilation, les éco-gestes et les énergies renouvelables,... Ils vous renseignent également sur les aides financières nationales et locales.

L'ADIL EIE 41 est officiellement le guichet unique de la rénovation du Loir-et-Cher : conseils techniques, financiers, juridiques et fiscaux tout au long de votre projet.

L'association est le guichet unique d'information sur toutes les aides de l'ANAH (Agence nationale de l'Habitat). Ces aides ont été revues : plus de personnes sont désormais éligibles à celles-ci. Pour exemple, en cas de travaux de rénovation énergétique, la subvention peut aller jusqu'à 50% du montant des travaux dans la limite d'un plafond de dépenses de 20 000€ HT et une prime de 2 000 € maximum peut être accordée.

Pour contacter un juriste spécialisé ou un conseiller en maîtrise de l'énergie,

appelez le 02.54.42.10.00.

Des permanences sont assurées sur plusieurs communes du Loir-et-Cher. Pour les connaître ou prendre rendez-vous, contactez-nous ou consultez notre site: www.adil41.org

Guichet unique officiel de la rénovation sur le 41 ADIL EIE

Cité administrative - Porte C -

34, avenue du Maréchal Maunoury - 41000 Blois Du lundi au jeudi 9h00 - 12h30 / 13h45 - 17h30 (Fermé au public le mardi matin)

Le vendredi 9h00 - 12h30 / 13h45 - 17h Tél. 02 54 42 10 00 - Fax : 02 54 42 13 00 adileie41@wanadoo.fr / www.adil41.org



Des permanences gratuites à Fréteval

En partenariat avec la Communauté de Communes du Perche et Haut Vendômois et le Syndicat Mixte du Pays de Vendôme, les juristes et les conseillers en énergie de l'ADIL EIE 41 tiennent des permanences gratuites à Fréteval

Les conseillers juristes Le 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h15 Communauté de Communes du perche et Haut Vendômois Place Pierre Genevée

Les conseillers en énergie

Le 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h15 Communauté de Communes du Perche et Haut Vendômois Place Pierre Genevée

Pour bénéficier de leurs conseils, merci de prendre rendez-vous au 02 54 42 10 00

Syndicat Mixte du Pays Vendômois (SMPV)



Le Pays Vendômois et les 6 Communautés de Communes membres souhaitent inciter les propriétaires d'habitation à effectuer des travaux de rénovation énergétique.

« Nous souhaitons mettre en place une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat » indique Isabelle MAINCION, présidente du syndicat mixte du Pays Vendômois « pour aider les propriétaires à entreprendre des travaux de rénovation énergétique complète de leur habitation, pour grouper les commandes et faire bénéficier les particuliers de l'ensemble des aides en vigueur en matière d'expertise et financière. »



La plateforme proposera un seul contact : ADIL-Espace Info-Energie 41 - 41000 BLOIS 02.54.42.10.00

adileie41@wanadoo.fr - www.adil41.org



Syndicat Mixte du Pays Vendômois

10 place St-Martin – Passage de l'imprimerie 41100 VENDOME

☎ 02.54.89.12.22
[↑] syndicatmixte@pays-vendomois.org



Retrouver toutes les associations de la Communauté de Communes sur

www.cphv41.fr

Associations de loisirs

BUSLOUP

FRETEVAL

Le Club des Supporters du FCHV Mickaël Duménil © 02 54 82 65 49

LISLE

Club de loisirs Jean-Noël Boiret № 02 54 23 42 67

MOREE

OUZOUER LE DOYEN

VITAMINES Brocante/marché de Noël

ROMILLY DU PERCHE

Fête de la Braise fête champêtre Philippe Bluet 06 08 35 88 14

COMITES DES FETES

Chauvigny du Perche

Fabrice Bedu © 02 54 72 89 19

Droué

Fontaine Raoul

Dominique Brosse © 02 54 80 14 22

Fréteval

La Chapelle Enchérie

Sabine Paumier 06 46 15 24 09

La Chapelle Vicomtesse

Claude Besse © 02 54 80 52 12

La Fontenelle

Le Poislay

Janie Tuduri

20 02 54 80 53 04

Lignières

Murielle Redouin © 02 54 23 42 51 Lisle

Philippe Callault
© 02 54 23 48 42

Moisy

Hughes Badaire
2 02 54 82 07 33

Morée

Gérard Vinsot

9 02 54 82 03 62

Saint Hilaire la Gravelle

Geneviève Lucas © 02 54 82 73 89

Saint Jean Froidmentel

Gilbert Aubry 02 54 82 64 40

Villebout

Thierry Freon 6 06 17 74 93 11

Ecole de musique de Droué

Installée au centre socio culturel route de Cloyes, l'école de musique permet

La découverte du solfège, La découverte du chant en chorale ou en cours individuel

L'apprentissage de nombreux instruments de musique : piano, guitare, guitare basse, percussions, batterie, cor, clarinette, saxophone.

02 54 80 50 39

Retrouvez les tarifs d'inscriptions sur le site www.cphv41.fr

Associations sportives

DROUE

FONTAINE RAOUL

La Boule Joyeuse Pétanque

Michel Letord © 02 54 80 50 82

La Colline Gymnastique d'entretien Chantal Thiolat

© 02 54 85 15 33

LIGNIERES

Pétanque de Lignières

MOREE

Club de Krav'Maga Arts martiaux

Gérard Pineau • 06 32 46 86 70

Badminton Club du Haut Vendômois

Jean-Pierre Vitras

06 71 47 81 35

2 02 54 82 71 59

Football Club du Haut Vendômois

Nicolas Guérin • 06 03 49 43 32

Judo club de la Vallée du Loir

Didier Perche

2 02 54 82 01 44

Haut Vendômois Basket Club

Julien Sales 06 19 60 82 31

Sporting Club Moréen Gymnastique

Luce Deblangy

9 02 54 82 65 66

Sporting Club Moréen Tennis de Table

Aurélien Reversé 06 66 84 93 81

Tennis Club de la Vallée du Loir

Sylvie Daviau
2 02 54 82 61 14

ROMILLY

Tai Chi Chan Véronique Lentaigne

06 72 16 47 46

ST HILAIRE LA GRAVELLE

Agility et Dressage

Ecole de Meneur

Mireille Escavi

2 02 54 82 68 31

ST JEAN FROIDMENTEL

SAINT JEAN SPORT DETENTE Gymnastique d'entretien

Aurélien Langelier 06 03 94 64 64

Equiloisir

Alice Bernard 06 16 53 04 44

VILLEBOUT

ACTV cyclisme

Associations culturelles

BUSLOUP

Association saint Radegonde

Marcel Defrémont 02 54 23 40 71

MOISY

Associations culturelles de Moisv

Etienne Beaudoux 02 54 82 00 16

DROUE

Comité de jumelage

Marie-Claude Coigneau 02 54 72 07 69

Culture+

Laurent Campus 06 86 72 37 90

Musikafon

Gilles Volant 06 23 82 46 45

Union Musicale

Daniel Buale 02 54 80 10 44



Tennis Club de la Vallée du Loir (Morée)



Docteur Minot à Morée

Club-house : près du gymnase

de Morée

<u>Surfaces</u> : 2 courts extérieurs en béton poreux - 2 salles multisports

L'ESPRIT D'ÉQUIPE CHAMPIONNATS



Sport de raquettes ? Jouer en compétition, en loisir, en famille, avec des amis? Venez nous rejoindre dès maintenant au CLUB DE TENNÍS DE LA VALLEE DU LOIR (TCVL Morée)

Vous avez envie de vous décontracter ou de vous maintenir en forme, le tennis est un Siège social : 24 rue du sport pour les jeunes et les moins jeunes. Il se pratique dans la convivialité entre amis, collègues de travail ou bien en famille.

> Nous comptions en 2016 : 40 licenciés dont 25 jeunes que nous accueillons dans notre école de tennis.

> L'encadrement des cours se fait par Cyril notre entraineur. Les cours collectifs se font en fonction de votre niveau de jeu mais aussi en fonction de votre demande (initiation ou perfectionnent).

> Cyril prépare les jeunes et les adultes à la compétition. En effet, des championnats par équipe ou bien des tournois individuels sont proposés pour ceux qui le désirent.

> La priorité étant avant tout de se faire plaisir en passant un agréable moment. N'hésitez pas à pousser la porte des terrains de tennis, nous vous prêterons une raquette pour taper dans la balle les jeudis soir et samedis matin.

... SE MESURER EN TOURNOI Le tennis, c'est La

Manifestations 2017

<u>Samedi 24 juin 2017</u> ouvert à tous

Après-midi: animation découverte du tennis autour de jeux (Radar, mur gonflable et raquettes à disposition)

Soirée: tournoi mixte nocturne.

Tournoi « open » du 02/09/2017 au 17/09/2017

11 novembre 2017 en soirée : LOTO organisé par le Tennis Club avec le Club des supporters du Football Club du Haut Vendômois

animations sportives et festives au fil des saisons



Samedi de 9h à 11h/15h16h

Horaires: Jeudi de 17h à 20h Pour les tous petits : la journée mini tennis en fête à Blois

Pour les jeunes : le challenge sportif. La raquette, ce jour-là, reste dans le sac et ce rendez-vous du sport est avant tout pour les équipes de relever des défis sportifs (courses, jeux d'adresse, ...).

pour les petits et les grands, des stages, lors des vacances scolaires, dispensés par notre moniteur professionnel

Des animations dans les écoles de la Communauté de Communes du Perche et Haut-Vendômois dans le cadre d'un partenariat avec l'Education Nationale.

Au plaisir de vous rencontrer sur un court de tennis...

...Sportivement vôtre! Sylvie DAVIAU Présidente du TCVL

†: www.facebook.com/tennisclubmoree "Tennis Club Morée (TC Vallée du Loir)" @: tcvlmoree@gmail.com

<u>Contacts</u>: BOURGOUIN Cyril: 06.84.14.47.23 - DAVIAU Sylvie: 06.76.55.90.78

Badminton Club du Haut Vendômois



Le Badminton, sport pour les jeunes et les moins jeunes, se pratique en toute convivialité, dans le gymnase de la communauté de communes du Haut Vendômois à Morée. Cette saison, nous comptons une centaine de licenciés venant de 18 communes environnantes dont 40 jeunes que nous accueillons dans notre école labellisée (2 étoiles).

Notre école propose aux enfants, à partir de huit ans, l'initiation ou le perfectionnement à la pratique du Badminton ainsi qu'une préparation à la compétition, pour ceux qui le désirent.

L'encadrement est assuré par des volontaires formés auprès de la fédération et un mardi sur deux par un formateur professionnel du CODEP.

Pour les moins jeunes et sur les créneaux adultes des conseils sont dispensés à leur demande.

La priorité étant avant tout de se faire plaisir en passant un agréable moment.

3 équipes du club participent à un championnat inter club départemental.

Plusieurs compétitions se déroulent cette année sur Morée :

- Tournoi Régional Jeunes
- Tournoi vétérants
- Tournois amicaux inter-clubs

Le BCHV vous accueille

pour les adultes : Le mardi de 19h00 à 22h30 Le mercredi* de 19h45 à 22h30

Le vendredi de 20h30 à 22h30

pour les jeunes : Le mercredi* de 18h45 à 19h45 Le vendredi de 19h00 à 20h30

*Tous les 15 jours 1h avec un formateur professionnel du CODEP.

N'hésitez pas à passer nous voir, apportez vos baskets, les trois premières séances sont gratuites et sans engagement.

Pour tous renseignements 06 71 47 81 35 Jean-Pierre Vitras Président du BCHV.





La Flèche de Droué



Le tir à l'arc est un sport ludique, de maîtrise de soi et de précision. Sport d'extérieur, en salle au chaud l'hiver sur distance réduite, il est ouvert à tout âge à partir de 10 ans.

Nous comptons, en 2017, 20 licenciés dont 6 jeunes. L'encadrement des entraînements est fait par Robert et Isabelle, tous deux entraîneurs certifiés. Tous les nouveaux archers reçoivent une formation qui les mènera en compétition, s'ils le désirent. Cette année, nos compétiteurs se sont tous classés 1^{ers} au Championnat Départemental et sont heureux d'emmener d'autres sportifs avec eux. Le plaisir de tirer est notre objectif premier.

La Flèche de Droué vous accueille à la Halle des Sports de Droué, Route de Vendôme

- Les lundi et jeudi de 18h30 à 21h
- Le samedi de 13h30 à 17h





Football Club du Haut Vendômois

Bilan sportif saison 2015-2016

Seniors

L'équipe fanion en 3^{éme} division se maintient et a joué la finale de coupe des châteaux L'équipe 2 se maintient en 4^{éme} division avec de bons résultats. L'équipe 3 en entente avec La Ville aux Clercs s'est fait plaisir tout au long de la saison.

Catégorie de jeunes

Environ 60 licenciés répartis dans toutes les catégories. Afin de permettre à nos jeunes d'évoluer dans de meilleures conditions, le club s'est mis en entente avec les clubs de La Ville aux Clercs et Mondoubleau. Cette entente a été appelée « Haut Perche ». Les premiers résultats sont très encourageants et même une équipe féminine a vu le jour (U11).



Finale coupe 2016

Préparation saison 2016-2017

Seniors : L'objectif affiché pour cette saison est le maintien de l'équipe 1, le maintien de l'équipe 2 et conserver notre équipe 3.

M CARTILLIER Franck est le nouvel entraîneur senior ; il sera accompagné de M BOLEA Pablo.

Responsable de l'équipe 2 : M COLLIOT Nicolas accompagné de M FERNANDEZ Fernando et l'équipe 3 M GUERIN Cyril et FABRE Adrian

Jeunes : L'objectif sera d'augmenter les effectifs. Pérenniser l'entente avec La Ville aux Clercs puisque Mondoubleau a décidé d'arrêter. Le club a embauché un « emploi avenir », il s'agit de M JUBAULT Dylan.

Prix des licences

 Seniors
 75 €

 U15 à U18
 60 €

 U11 à U13
 50 €

 U7 à U9
 45 €



Ecole de football

Nous rappelons les horaires des entraînements qui s'effectuent au stade de MOREE :

Le mercredi pour les U7-U9-U11 de 15h00 à 16h30

Le mardi pour les U13-U15 de 17h30 à 19h00

Mercredi et Vendredi pour les Seniors de 19h00 à 20h30

Manifestations

Le club a organisé plusieurs manifestations. Nous remercions tous nos sponsors pour leur soutien financier et moral tout au long de la saison.

Composition du bureau

Président : Nicolas GUERIN Vice-Présidents Didier PERCHE

Claude LETOURNEUX Ludovic LOISEAU

Secrétaire : PIECHOWIAK Alain
Secrétaire adjoint : COLLIOT Nicolas
Trésorière : Nadège COLLIOT
Trésoriers adjoints : Corinne COYAU
Émilien LETOURNEUX

Pour tout renseignement, appeler au stade :

02 54 82 05 96 Le président GUERIN Nicolas

Artisans & Commerçants de Pezou

Alimentation



Alimentation générale, épicerie, boucherie, dépôt gaz et boulangerie

Coccimarket

P. Ferreira **2** 02 54 23 68 19 3 avenue de la Gare 🖂 coccimarketpezou@laposte.net Mardi / Jeudi / Vendredi / Samedi 8h30-12h30 & 16h00-19h15

Mercredi 8h30-12h30 & 16h-19h et Dimanche 8h30-12h30

Hôtel, Bar, Restaurant

Relais Routier Fontaine

S. Benkadoum 36 rue de Châteaudun □ letchik21@wanadoo.fr Lundi au vendredi 5h30-23h Fermé samedi-dimanche http://relais-fontaine.fr

Boulangerie Pâtisserie Traiteur/Snacking

Au Fournil de Pezou

D. Vacher **2** 02 54 23 40 27 14 rue de Vendôme patisserie-boulangerie-demil.fr Lundi - à dimanche : 5h-à 20h Fermé mercredi

Maraîcher biologique

N. Gauthier 06 42 58 07 88 28 rue de Vendôme □ noel.gauthier@live.fr Christmas Garden sur Facebook

Coquillages Huîtres VENDEE ATLANTIQUE

Place de l'Église vendredi matin (Automne/Hiver)

Marché Libre du jeudi matin

Famille Desiles et Bernier **2** 02 37 98 80 20 Maraîcher 06 02 16 12 32

Marché de Vendôme voir page 47 « Transport à la demande »



Coiffure



56 rue de Paris Du mardi au vendredi Samedi:

2 02 54 23 41 63 9h-12h & 14h-19h 8h30-12h & 13h30-17h30

Presse Loto PMU



C. Roy 15 rue de Vendôme **2** 02 54 23 49 78 Lundi 7h-12h30 7h-12h30 & 15h-19h30 Mardi au samedi Dimanche 9h-12h30

Fleurs - Horticulture - Paysagiste



Paysagiste

N. Grossin **2** 02 54 23 44 61 3 rue du Clos de la Thibaudière

Fleuriste

P. Grossin

2 02 54 23 49 97 22 rue du Perche 9h-12h & 15h30-19h Mardi au samedi

Fermé dimanche après midi et lundi

Atelier d'art floral - Décoration évènementielle **Compositions florales**

Ombelles

F. Lécrivain 06 78 20 83 62 11 route de la Vallée du Loir

> facebook.com: ombelles



Bâtiment - Travaux - Aménagement Intérieur

ARCHITECTE D'INTERIEUR - MAITRE D'ŒUVRE - DECORATION

S. Cartereau **2** 02 54 23 66 60 4 avenue de la Gare 06 63 44 58 30

Lundi à samedi sur rendez-vous

 □ adapt-access@orange.fr www.adapt-acces.fr

MENUISIER FABRICANT POSEUR BOIS/ALUMINIUM/PVC (RGE 2016)

E. Desbureaux 3 route de Busloup Lundi au jeudi Vendredi

 □ desbureaux.eric@wanadoo.fr 8h-12h &13h30-18h 8h-12h

www.desbureaux-eric.fr

2 02 54 77 27 74

06 88 56 95 64

9h-12h & 14h-19h

CHARPENTE - COUVERTURE

Ets Fafin

G. Fafin **2** 02 54 23 41 42 19 route de Busloup **a** 02 54 85 00 01

www.fafin-couverture.fr

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE

Le Chauffage Vendômois

L'Aiguille Courbe

Lundi, jeudi et vendredi

A. Cordonnier

samedi

1 rue de Vendôme

L. Rousseau **2** 02 54 23 62 12 9, rue de l'Abreuvoir □ lechauffagevendomois@free.fr Lundi à vendredi 8h-19h

TAPISSIER D'AMEUBLEMENT

INSTALLATEUR VIDEO SURVEILLANCE

CHAUFFAGE PLOMBERIE SANITAIRE ÉLECTRICITÉ

SARL. Entreprise Roger **2** 02 54 23 40 47 P. Roger 7 rue du Perche entreprise-roger-41.com

PEINTRE

D. Hervet

6 rue du Ruet

BROCANTE

J.C. Marais 11 rue de Vendôme 10h-12h & 15h-20h

06 11 63 08 76

2 02 54 23 61 95

ET ALARME Solutions Protection et Sécurité

A. Bachorz

5, rue du Perche Lundi à vendredi

2 02 54 77 83 66 8h30-12h & 14h--18h http://spsvideo.fr

□ laiguillecourbe@orange.fr

9h-12h & sur rendez-vous l'après-midi



Mécanique

MECANIQUE AUTO-VENTE VEHICULES

SARL AutoRepar **2** 02 54 23 40 15 Damien Chevereau et Aurélien Péan **a** 02 54 23 62 38 2 rue de la Bardinière □ autorepar41@hotmail.fr Mardi 8h30-12h & 14h-18h Mercredi au vendredi 8h30-12h & 14h-18h30 8h30-12h Samedi

REPARATION MATERIELS VENTE **AGRICOLES ET MOTOCULTURES**

SARL Lisle Agri Service

J.P. Deschambres **2** 02 54 23 60 48 Rue de la Varenne **a** 02 54 23 62 62

Lundi au vendredi 8h-12h & 14h-18h Samedi 8h-12h



Travaux Publics

JP. Lefèvre **2** 02 54 23 69 56 21 route de la Vallée du Loir **a** 02 54 23 65 86

Travaux Forestiers



DÉBARDAGE - NETTOYAGE DE RIVIÈRE

F. Brosse **2** 02 54 23 41 14 6 Les Grouais

Services de Pezou

Santé



MEDECINE GENERALE

C. Bussereau

38 rue de Paris **2** 02 54 23 40 38 Du lundi au samedi sur rendez-vous 월 02 54 23 61 14

□ claire.bussereau@medical41.apicrypt.org

KINESITHERAPEUTE

C. Piver

3 rue du Pont sur rendez-vous **2** 02 54 23 44 13

INFIRMIERES LIBERALES

S.C.P. Rigoreau-/ Ronçay / Crosnier / Branchereau

5 rue du Pont

Tous les jours sur rendez-vous

2 02 54 23 48 75

PHARMACIE

G. Hermelin

2 bis avenue de la Gare Lundi au samedi Fermé

2 02 54 23 68 68 9h-12h30 & 14h15-19h mercredi après midi & dimanche

Transports privés

T. Mazaleyrat

9 rue du Moulin

Colis Services 41

L. Roger

7 rue de Châteaudun

254 23 40 30 TAXI DU LAGON

S. Jannequin

14 rue du Tertre

7 jours sur 7 et 24h/24h

06 60 06 45 69 **2** 02 54 23 62 70

taxi.jannequin@orange.fr

Urgences ... 112



POMPIERS

3 rue du Gratteloup

18 ou 112

06 77 16 26 22

GENDARMERIE NATIONALE

67 rue de Vendôme

17 ou 112 2 02 54 23 16 30



Notaire



Rochereau 6 rue de Vendôme

2 02 54 23 40 01 **a** 02 54 77 19 21

La Poste



Relais La Poste de Pezou Tabac Presse C. Roy

15 rue de Vendôme Lundi

Mardi à vendredi Samedi

2 02 54 23 49 78 9h-12h 9h-12h & 15h-18h 9h-11h & 15h-18h



Administrations

Caisse d'Allocations **Familiales**

Rue du Colonel Fabien

41100 Vendôme **2** 02 54 77 11 58

I undi 13h30-18h

sur rendez-vous uniquement

Mardi - vendredi

8h30-12h & 13h15-18h

29 39 49

sans rendez-vous

9h15-12h et 13h15-16h15

Publiques de Morée (Trésorerie) Rue Georges Domengie **2** 02 54 82 60 10 41160 Morée

Centre des Finances

9h-12h15 Lundi - vendredi

Préfecture de Loir-et-Cher

Place de la République B.P. 40299 41006 Blois Cedex

> **2** 02 54 70 41 41 **a** 02 54 78 14 69

 □ pref-courrier@loir-et-cher.gouv.fr http://www.loir-et-cher.gouv.fr

Lundi - vendredi

9h - 12h & 13h30 - 16h.

Services des Impôts aux **Particuliers**

120, boulevard Kennedy 41106 Vendôme Cedex

2 02 54 23 15 15

Lundi - vendredi

8h45-12h & 13h30-16h15

Conseil Départemental

Hôtel du Département Place de la République 41020 Blois

2 02 54 58 41 41 □ conseil-general@cg41.fr

http://www.le-loir-et-cher.fr/

www.pole-emploi.fr

Pôle Emploi Centre

Caisses d'Assurances Maladie



2 02 54 44 87 87

Caisse primaire d'assurance maladie de Vendôme 60 avenue Gérard Yvon

41100 Vendôme

Accueil téléphonique

L'Assurance

Maladie

8h30 à 17h30

3646

Mutualité Sociale Agricole

390 boulevard Roosevelt 41100 Vendôme

Accueil sur rendez-vous



Presse

La Nouvelle République

24 rue Poterie 41100 Vendôme

2 02 54 77 06 10 www.lanouvellerepublique.fr Le Petit Vendômois

57 rue du Change 41100 Vendôme

2 02 54 72 91 33 □ lepetitvendomois@wanadoo.fr

Permanence parlementaire

Sandrine Hertz Assistante de Monsieur Maurice Leroy 32 mail Leclerc

2 02 54 89 01 72

41100 Vendôme **a** 02 54 89 01 75 Ouvert au public : jeudi, vendredi ou sur rdv

En cas de problème nécessitant l'intervention de Monsieur Leroy. député, il reçoit sur rendez-vous le lundi de 14h à 17h.

Services d'aide à domicile

ADMR Association locale de Fréteval © 02 54 89 77 00 2. rue de la Gare

41160 Fréteval

Autres associations agréées par le Conseil Départemental

Place de la République 41020 Blois

2 02 54 58 41 41 www.le-loir-et-cher.fr

Transports publics



Transport à la demande

En quoi consiste le transport à la demande ?

Son principe est simple : un véhicule vient vous chercher à domicile pour vous conduire à l'une des destinations fixes prédéfinies par la collectivité.

- Mercredi après-midi à destination du cinéma à Vendôme arrivée à 15h15, rue Darreau, départ à 18h
- Mercredi après-midi à destination de la Médiathèque à Fréteval, arrivée à 14h45 et départ à 17h
- Vendredi matin, à destination de la Place Saint Martin à Vendôme, arrivée à 9h30 et départ à 11h30

Comment réserver ?

En appelant la centrale de réservation au

2 02 54 58 41 50

au plus tard à midi la veille de votre déplacement.

Tarifo

2 € le trajet à acquitter auprès du transporteur

Route 41 - ligne 20

Services des lignes régulières du Conseil Départemental, le car s'arrête avenue de la Gare. Tous les véhicules sont accessibles aux personnes handicapées

Tarifs

• ticket à l'unité : 2 €

carnet de 10 tickets : 18 €
abonnement mensuel : 49 €

Des formulaires de demande de carte d'abonnement sont disponibles à la mairie.

www.route41.fr

TER Centre

8 0 800 83 59 23

(appel gratuit depuis un poste fixe).

Les horaires sont affichés à la gare, vers l'accès du quai et sur le totem d'arrêt de car.

http://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire

Autres informations utiles



Restaurants du Cœur

Secours Catholique

Secours Populaire

21 rue Darreau 06 80 70 97 44 41100 Vendôme

Vestiboutique de la Croix Rouge

21 rue du Commandant Verrier
41100 Vendôme
mercredi
samedi

www.croix-rouge.fr

02 54 77 06 78

14h à 17h

9h à 12h

Boutique Frip'Art

52-54 rue de Courtiras 41100 Vendôme

mardi au samedi 9h - 12h et 14h - 18h30

Société Protectrice des Animaux (SPA)

Les Grandes Bretonnières © 02 54 23 08 37 41160 Morée

EFS Vendôme - Collecte de sang

62 avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme © 02 54 77 22 66 © 06 88 36 44 43 © adsb.vendome@wanadoo.fr

Lundi matin 8h à 11h30 Ou sur rendez-vous, www.resadon.fr/

Récupération d'essaims d'abeilles

 Dominique Bardeau à Azé :
 ☎ 02 54 72 02 59

 André Broisin à Busloup:
 ☎ 02 54 23 67 64

 Xavier Gestin à Naveil :
 ☎ 02 54 73 23 03

 Pierre Mercier à Saint-Ouen :
 ☎ 02 54 77 51 61

Désinsectisation (Puces)

Pages jaunes de l'annuaire Rubrique désinfection, dératisation **Richard Collinet** © 06 62 01 05 58 41120 Cellettes

Destruction des nids de guêpes, abeilles, frelons

S.O.S. ABEILLES 41



Mutualité Sociale Agricole (MSA) Berry Touraine

Un guichet social unique

La Mutualité Sociale Agricole est une organisation professionnelle en charge de la gestion du service public de la protection sociale, légale et complémentaire, des exploitants et des salariés agricoles ainsi que de leurs familles. La MSA Berry-Touraine constitue un guichet unique au service des assurés agricoles pour l'ensemble des questions de protection sociale : le règlement des prestations santé, famille, retraite et le recouvrement des cotisations sociales. L'action sanitaire et sociale et les services médicaux (contrôle médical, médecine du travail, prévention des risques professionnels) complètent cette offre en agissant à la fois auprès des personnes et sur le milieu de vie.

Un réseau de délégués à l'écoute des assurés

Élus par les assurés agricoles eux-mêmes, les délégués cantonaux permettent une relation privilégiée entre les assurés et la MSA. Les délégués sont à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locale. Contactez-les pour faire connaître vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

A l'échelon local de Morée-Selommes-Vendôme,

Délégué cantonal de Pezou

Laurence Asselin

2 02 54 85 38 14



Le conciliateur de justice

Volontaire et bénévole, présentant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion, le conciliateur a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Le conciliateur tente par un dialogue approprié d'amener les parties à dégager la solution qui leur paraîtra la meilleure.

- Ses compétences Le conciliateur intervient dans de nombreux litiges comme les conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans (troubles du voisinage, impayés, litiges de la consommation, problèmes locatifs...).
- Sa mission Si les personnes en litige se présentent spontanément, le conciliateur tentera aussitôt de trouver un terrain d'entente. Lorsqu'il est saisi par l'une des parties, il peut recevoir l'autre, qui reste libre de ne pas se présenter. Dans ce cas, il oriente vers les possibilités d'accès au droit. Il peut aussi recueillir les informations qui lui semblent utiles en se rendant sur les lieux de

l'affaire ou en procédant, sous réserve de leur acceptation, à l'audition de tierces personnes.

Par contre, il ne traite pas les problèmes d'état de la personne (divorce, garde d'enfants...). De même, il n'est pas compétent en matière de litiges avec les administrations. Il est également incompétent pour traiter les litiges relevant du droit du travail.

Permanences des conciliateurs du Canton de Morée

Mairie de Morée 28 rue des Prés 41160 Morée **2** 02 54 89 15 15

⊠ conciljustice41@orange.fr

Daniel Gazal Micheline Lely dernier lundi du mois de 9h-17h 2^{ème} vendredi du mois de 14h-17h Sur rendez-vous uniquement



Délégués du Défenseur des Droits pour le Loir-et-Cher

Qu'est-ce que le Défenseur des droits ?

Le défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante. Elle est chargée de veiller à la protection de vos droits et libertés et de promouvoir l'égalité.

Préfecture de Loir-et-Cher

Maison de justice et du droit de Blois

Dominique Blot

1, place de la République 41000 Blois Permanence © 02 54 81 54 35 © 02 54 81 54 06 mardi toute la journée

3, place Lorjou 41000 Blois Permanence

Françoise Marie

2 02 54 45 16 16

mercredi toute la journée



LOIR ET CHER
NOTE
D'INFORMATION

VOUS ETES PROPRIETAIRE

REDUISEZ VOS DEPENSES D'ENERGIE



- - SOLIHA Loir et Cher 26 avenue de Verdun 41000 BLOIS 02 54 55 51 14 r.levieuge@soliha.fr

- Vos factures d'énergie sont élevées ?
- Vous avez trop froid ou trop chaud dans votre logement?
- Vous constatez des traces d'humidité sur vos murs?

Si oui, il est temps d'agir afin d'améliorer votre confort et de maîtriser vos dépenses d'énergie.



L'ETAT VOUS AIDE A TRAVERS SON PROGRAMME HABITER MIEUX

Mis en place par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah), ce programme apporte aux propriétaires une aide financière et un accompa-gnement personnalisé pour permettre de réaliser leurs travaux d'amélioration des performances thermiques de leur logement.

Depuis son lancement en 2011, ce programme a permis la rénovation énergétique de 150 000 logements.

Des financements complémentaires sont mobilisables (Collectivités territoriales, caisses de retraite, crédit d'impôt, prêt à taux zéro...).

ATTENTION : Pour bénéficier de ces subventions, ne commencez pas vos travaux avant l'accord des financeurs.

POUR CONCRETISER VOTRE PROJET SOLIHA VOUS PROPOSE

- Une analyse de votre logement et une évaluation énergétique,
- → La définition de votre programme de travaux,
- La recherche des aides financières mobilisables, sous conditions de ressources,
- Un plan de financement prévisionnel et une approche fiscale,
- Une analyse des devis d'entreprises,
- → La constitution des demandes de financement,
- → Le suivi du paiement des subventions,
- → Des conseils pour maîtriser la consommation de vos nouveaux équipements.

EXEMPLE DE TRAVAUX

Couple avec 2 enfants, propriétaire aux ressources faibles (revenu fiscal de référence de 28 403 €).

Pavillon individuel de 116 m² datant de 1970 (murs peu isolés et ventilation insuffisante).

TRAVAUX ENTREPRIS

Isolation par l'extérieur avec 12 cm de laine de roche (R=3.7 m².K/W), installation d'une VMC simple flux et remplacement des menuiseries.

RESULTATS

Gain énergétique de 48%, Passage de l'étiquette énergétique de E à D, Passage des gaz à effet de serre de 41 à 21 kg CO2/m² par an.

PLAN DE FINANCEMENT

COUT DES TRAVAUX

21928 €

SUBVENTION Anah

10 000 €

Prime ASE (Aide à la Solidarité Ecologique)

2000€

Autres aides (Collectivités, organismes

sociaux)

1000€

TOTAL DES AIDES FINANCIERES: 59%

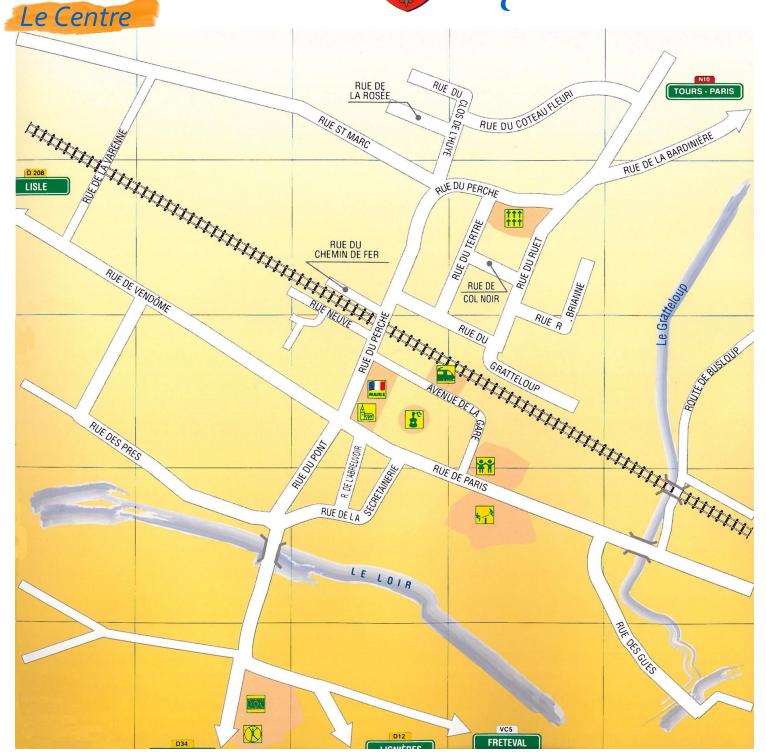
13 000 €

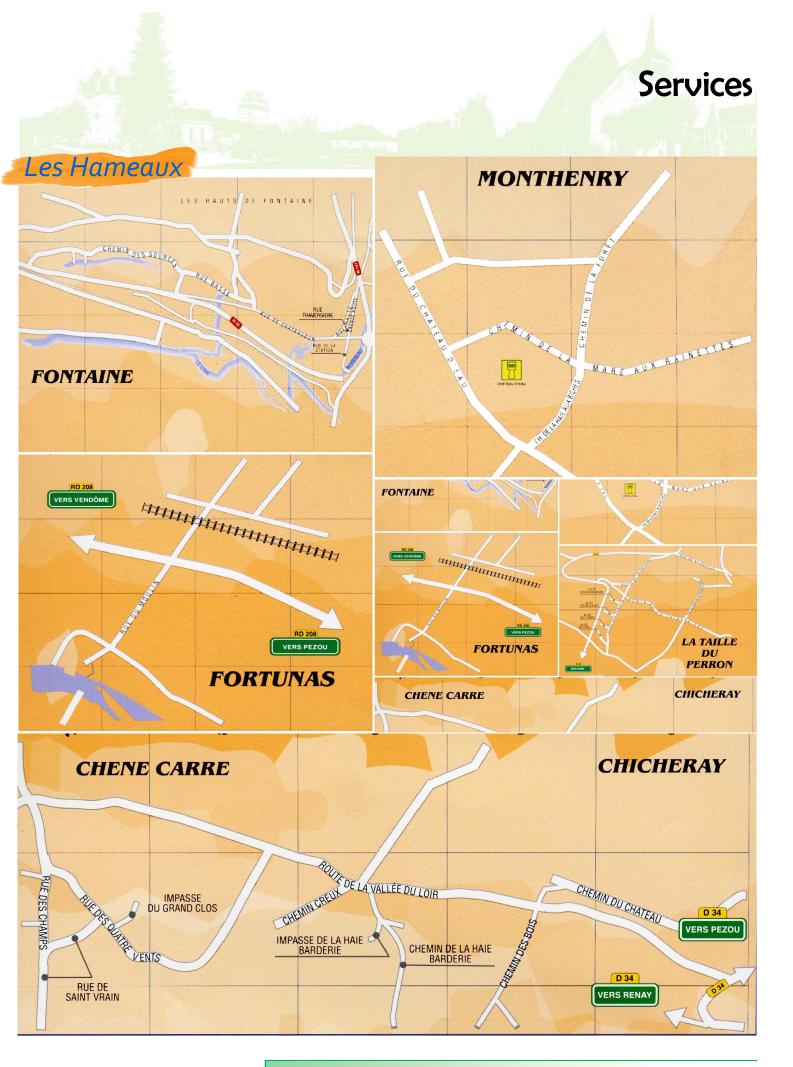
RESTE A CHARGE

8928€











8 mai

Commémoration de l'armistice de 1945





8 octobre

Accueil des nouveaux habitants



11 novembre

Commémoration de l'armistice de 1918



15 janvier

Baptême de la salle Paul Martinet



11 juin

Plein Cadre et Expo photos



8,23 avril et 28 mai

Des concerts



15 avril

Passage du Tour du Loir-et-Cher



2 avril et 10 juillet

PROJECTION

Des animations autour de l'image



27 aout

Festival Appel d'Air



2 juillet

La fête champêtre et les 10 ans du comité des fêtes ANOUE